

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 30, 2023

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5:30 p.m. [ET] to study the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act, and to study minority-language health services.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I am René Cormier, senator from New Brunswick and Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages. Before we begin, I would like to invite the members of the committee present today to introduce themselves, starting on my right.

Senator Carignan: Claude Carignan, senatorial division of Mille Isles, Quebec.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick, Saint-Louis-de-Kent.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne, senatorial division of Inkerman, Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

The Chair: Welcome, colleagues.

[*English*]

I wish to welcome you and viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*Translation*]

This evening, we welcome the Honourable Anita Anand, President of the Treasury Board, to discuss the Treasury Board of Canada Secretariat's *Annual Report on Official Languages 2021-2022*.

[*English*]

We also have the pleasure of welcoming Honourable Randy Boissonnault, P.C., M.P., Minister of Employment, Workforce Development and Official Languages, to discuss Canadian Heritage's *Annual Report on Official Languages 2021-22*.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 30 octobre 2023

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 30 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, et pour étudier les services de santé dans la langue de la minorité.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Avant de commencer, j'inviterais les membres du comité présents aujourd'hui à se présenter, en commençant par ma droite.

Le sénateur Carignan : Claude Carignan, division sénatoriale de Mille Isles, au Québec.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick, Saint-Louis-de-Kent.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, division sénatoriale d'Inkerman, au Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le président : Bienvenue, chers collègues.

[*Traduction*]

Je vous souhaite la bienvenue, chers collègues, à vous ainsi qu'aux téléspectateurs de partout au pays qui nous regardent. Je tiens à souligner que les terres à partir desquelles je vous parle font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

[*Français*]

Ce soir, nous accueillons l'honorable Anita Anand, présidente du Conseil du Trésor, pour discuter du *Rapport annuel sur les langues officielles 2021-2022* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

[*Traduction*]

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir l'honorable Randy Boissonnault, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, pour discuter du *Rapport annuel sur les langues officielles 2021-2022* de Patrimoine canadien.

[*Translation*]

They are accompanied by an official from the Treasury Board of Canada Secretariat: Carsten Quell, Executive Director, Official Languages Centre of Excellence, Office of the Chief Human Resources Officer.

[*English*]

They are also accompanied by officials from Canadian Heritage. We have Isabelle Mondou, Deputy Minister, and Julie Boyer, Assistant Deputy Minister, Official Languages, Heritage and Regions.

[*Translation*]

Good evening, Madam Minister and Mr. Minister. Welcome. We're ready to hear your opening remarks on your annual reports. I'm sure you'll understand that members of the committee will have questions about the future. Congratulations on your new position. We look forward to hearing from you.

The floor is yours, Minister Anand.

Hon. Anita Anand, P.C., M.P., President of the Treasury Board: Thank you very much and good morning, Mr. Chair.

[*English*]

Before I begin, I would like to acknowledge that the lands on which we are gathered are part of the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg people.

[*Translation*]

Thank you for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on Official Languages. With me today is Carsten Quell, Executive Director of the Treasury Board of Canada Secretariat's Centre of Excellence for Official Languages. Thank you, Carsten, for being here with me. It's a great pleasure to appear before you today with my dear colleague, Minister Boissonnault.

Bilingualism has always been a priority for me, from a very early age. I was born in Kentville, Nova Scotia. My parents immigrated here from India. From an early age, I made an effort to learn the French language. My father often reminded me of the importance of learning French. I learned French at school, university and in immersion courses.

As a federal minister, speaking both official languages is not only a good thing to do; it's a responsibility that we all, of course, take very seriously. That's why I take courses regularly

[*Français*]

Ils sont accompagnés d'un fonctionnaire du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Carsten Quell, directeur exécutif, Centre d'excellence en langues officielles, Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines.

[*Traduction*]

Ils sont également accompagnés de fonctionnaires de Patrimoine canadien : Isabelle Mondou, sous-ministre; et Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions.

[*Français*]

Bonsoir, madame la ministre et monsieur le ministre. Bienvenue parmi nous. Nous sommes prêts à entendre vos remarques préliminaires sur vos rapports annuels. Vous comprendrez sans doute que les membres du comité auront des questions à vous poser par rapport à l'avenir. Félicitations pour vos nouvelles fonctions. Nous sommes très heureux de vous écouter.

La parole est à vous, madame la ministre Anand.

L'honorable Anita Anand, c.p., députée, présidente du Conseil du Trésor : Merci beaucoup et bonjour, monsieur le président.

[*Traduction*]

Avant de commencer, j'aimerais souligner que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

[*Français*]

Je vous remercie de votre invitation à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles. Aujourd'hui, je suis accompagnée de Carsten Quell, directeur exécutif du Centre d'excellence en langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Merci, Carsten, d'être ici avec moi. C'est un grand plaisir de me présenter devant vous aujourd'hui avec mon cher collègue le ministre Boissonnault.

Pour moi, depuis un tout jeune âge, le bilinguisme a toujours été une priorité. Je suis née à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Mes parents y ont immigré de l'Inde. J'ai fait l'effort, depuis un jeune âge, d'apprendre la langue française. Mon père me rappelait souvent l'importance d'apprendre la langue française. J'ai appris le français à l'école, à l'université et dans les cours d'immersion.

En tant que ministre fédérale, le fait de parler les deux langues officielles n'est pas seulement une bonne chose à faire; c'est une responsabilité que nous prenons tous, bien sûr, très au sérieux.

and remind my team to communicate with me in French so that I can continue to improve and speak in French.

In addition, I often tell public servants that they always have the choice of sending me documents in French or having briefing sessions in English or French.

I was a university professor before becoming a member of Parliament. When I was a professor, I didn't have the opportunity to speak French. This is an excellent and effective opportunity for me to speak French in government, especially as President of the Treasury Board and in the context of Bill C-13.

When I was 17, like Minister Boissonnault, I took part in the Forum for Young Canadians. We weren't there at the same time. This experience helped me a lot to speak both official languages and to understand the need to speak them when in the Senate or the House of Commons.

I'd now like to say a few words about Treasury Board's mandate. It's about guaranteeing a fundamental right for all Canadians: the right to receive services from the Government of Canada in the official language of their choice. I'm pleased to see that, over the years, the federal public service has become increasingly bilingual.

[*English*]

The modernized act expands the Treasury Board's role to include the vitality of the English- and French-speaking minority communities, fostering both official languages in Canadian society in protecting and promoting the French language. In addition, this new law mandates me, as President of the Treasury Board of Canada Secretariat, with a stronger leadership role when it comes to governing and implementing official languages across government.

I want to say that I take this role very seriously.

[*Translation*]

I'd like to point out that the modernized act strengthens bilingual leadership in the public service. My department is in the process of developing regulations that will provide a framework to ensure that we comply with the sections of the act. I will be working with Minister Boissonnault on this file, and will also involve all stakeholders.

[*English*]

In conclusion, Mr. Chair, Canada's official languages are a defining characteristic of who we are as a country. Now that might sound trite, but I want to say how seriously I take my role as President of the Treasury Board.

C'est pourquoi je suis des cours régulièrement et je rappelle à mon équipe de communiquer avec moi en français pour que je puisse continuer de m'améliorer et de parler en français.

De plus, je dis souvent aux fonctionnaires qu'ils ont toujours le choix de m'envoyer des documents en français ou d'avoir des sessions de breffage en anglais ou en français.

J'ai été professeure d'université avant d'être députée. Quand j'étais professeure, je n'avais pas l'occasion de parler le français. Il s'agit pour moi d'une excellente occasion efficace de parler le français au sein du gouvernement, surtout à titre de présidente du Conseil du Trésor et dans le contexte de du projet de loi C-13.

Quand j'avais 17 ans, tout comme le ministre Boissonnault, j'ai participé au Forum pour jeunes Canadiens. Nous n'étions pas là en même temps. Cette expérience m'a beaucoup aidée à parler les deux langues officielles et à comprendre la nécessité de les parler lorsqu'on est au Sénat ou à la Chambre des communes.

Permettez-moi maintenant de livrer des remarques sur le mandat du Conseil du Trésor. Il s'agit de garantir un droit fondamental à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes : celui de recevoir les services du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix. Je suis heureuse de constater qu'au fil des ans, nous avons vu la fonction publique fédérale devenir de plus en plus bilingue.

[*Traduction*]

La loi modernisée élargit le rôle du Conseil du Trésor pour y inclure la vitalité des communautés minoritaires francophones et anglophones, la promotion des deux langues officielles dans la société canadienne ainsi que la protection et la promotion de la langue française. En outre, cette nouvelle loi me confie, en ma qualité de présidente du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, un rôle de premier plan en matière de gouvernance et de mise en œuvre des langues officielles au sein du gouvernement.

Je tiens à dire que je prends ce rôle très au sérieux.

[*Français*]

J'aimerais souligner que la loi modernisée renforce le leadership bilingue dans la fonction publique. Mon ministère est en train d'élaborer des règlements qui fourniront un cadre pour nous assurer que nous respectons les articles de la loi. Je travaillerai sur ce dossier avec le ministre Boissonnault et j'impliquerai également toutes les parties prenantes.

[*Traduction*]

En conclusion, monsieur le président, les langues officielles du Canada sont une caractéristique déterminante de ce que nous sommes en tant que pays. Cela peut sembler banal, mais je tiens à dire à quel point je prends au sérieux mon rôle de présidente du Conseil du Trésor.

[Translation]

I met with the commissioner last week. We discussed this issue and reiterated that it's a question of diversity and inclusion. It's not just about official languages. We need to make sure that everyone can communicate and work in the language of their choice. So I'm here with those sentiments. I'd be happy to answer any questions you may have.

[English]

But I want you to know how deeply committed I am to our two official languages and to the work that I can do with Bill C-13 with this work.

The Chair: Thank you very much, for your statement, Minister Anand. We will certainly have questions for you.

[Translation]

Before that, we'll turn the floor over to the Honourable Randy Boissonnault, Minister of Official Languages. Minister, the floor is yours.

Hon. Randy Boissonnault, P.C., M.P., Minister of Employment, Workforce Development and Official Languages: Thank you very much, Mr. Chair. Honourable senators, I would also like to point out that we are gathered here on the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

It's a pleasure to be here with you. I'm delighted to have the opportunity to spend this time with you, along with my dear colleague and friend, the President of the Treasury Board. As you mentioned, Mr. Chair, I'm here with Isabelle Mondou, Deputy Minister of Canadian Heritage, and Julie Boyer, Assistant Deputy Minister, Official Languages, Heritage and Regions.

[English]

I am honoured to appear before this committee in my new role as Minister of Employment, Workforce Development and Official Languages. I've shortened the title. It's minister of jobs and official languages. I appreciate the value of this committee's work in ensuring that Canada's two official languages are respected and promoted.

[Translation]

As a Franco-Albertan, I know what it's like to live, grow up and study in French, and to try to carve out a francophone, francophile, francocurious and francoqueer territory in Western Canada, Acadia or the Far North. It's not easy, but we're here because of the policies and processes that successive governments have put in place. I'd like, from the bottom of my

[Français]

J'ai rencontré le commissaire la semaine dernière. Nous avons discuté de ce sujet et nous avons rappelé que c'est une question de diversité et d'inclusion. Ce n'est pas seulement une question de langues officielles. Nous devons nous assurer que tout le monde peut communiquer et travailler dans la langue de son choix. Donc, je suis ici avec ces sentiments. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

[Traduction]

Mais je veux que vous sachiez à quel point je suis profondément attachée à nos deux langues officielles et au travail que je peux faire avec le projet de loi C-13.

Le président : Merci beaucoup pour votre déclaration, madame Anand. Nous aurons assurément des questions à vous poser.

[Français]

Avant cela, nous allons donner la parole à l'honorable Randy Boissonnault, ministre des Langues officielles. Monsieur le ministre, la parole est à vous.

L'honorable Randy Boissonnault, c.p., député, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles : Merci beaucoup, monsieur le président. Honorables sénateurs, j'aimerais également souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

C'est une joie d'être ici parmi vous. Je suis très content d'avoir l'occasion de passer ces moments avec vous avec ma très chère collègue et amie la présidente du Conseil du Trésor. Comme vous l'avez mentionné, monsieur le président, je suis ici avec Isabelle Mondou, sous-ministre de Patrimoine canadien, et Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions.

[Traduction]

Je suis honoré de comparaître devant ce comité en ma nouvelle qualité de ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles. J'abrège ce titre en « ministre de l'Emploi et des Langues officielles ». J'estime beaucoup le travail de ce comité pour contribuer à ce que les deux langues officielles du Canada soient respectées et valorisées.

[Français]

En tant que Franco-Albertain, je sais ce que c'est de vivre, grandir et étudier en français, et de tenter de creuser un terrain francophone, francophile, francocurieux et francoqueer dans l'Ouest canadien, en Acadie ou dans le Grand Nord. Ce n'est pas évident, mais nous sommes ici à cause des politiques et processus que des gouvernements successifs ont mis en place.

heart, to make sure that Alberta and Canada's francophonie can flourish and be enriched by the talent of more people across the country. I'm convinced it's the same in official language minority communities from coast to coast.

As minister, I'm excited about my new responsibilities, and I'm going to devote all my energy to them. My priority will be to implement the modernization of Canada's language regime. In September, I had the opportunity to highlight your committee's contribution to this modernization, and I'd like to take this opportunity to thank you once again for your remarkable work.

[*English*]

On June 20, 2023, the Act for the Substantive Equality of Canada's Official Languages came into effect, and implementing the act will help us to support the French language throughout Canada, including in Quebec, and to enhance the prosperity and vitality of official language minority communities.

[*Translation*]

The act recognizes that francophone immigration is essential to help restore the demographic weight of francophones in minority communities, and the modernized act will increase our support for minority-language education, from the cradle onward, to ensure a true continuum of education.

Finally, the act includes new obligations for all federal institutions to take positive measures in favour of official languages.

Stakeholders and communities have welcomed our efforts to strengthen Part VII of the act. This is an excellent starting point, and I will be working with the President of the Treasury Board to develop the proposed regulations for the implementation of the act. I invite you to ask questions about this.

As Minister for Official Languages, I will also be overseeing the implementation of the 2023-2028 Action Plan for Official Languages. This action plan brings our investment in official languages to a historic \$4.1 billion over five years. With this funding, our government will be able to advance the objectives of the act and support concrete projects in communities, such as francophone immigration, lifelong education and support for community organizations. The federal government must set an example. We all know here that our investments in official languages have concrete impacts in the communities.

J'aimerais, du fond du cœur, m'assurer que la francophonie albertaine et canadienne peut s'épanouir et s'enrichir du talent de plus de gens partout au pays. Je suis convaincu que c'est la même chose dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire d'un océan à l'autre.

En tant que ministre, j'ai de nouvelles responsabilités qui m'enthousiasment et je vais y consacrer toute mon énergie. Ma priorité sera de mettre en œuvre la modernisation du régime linguistique canadien. En septembre, j'ai eu la chance de souligner la contribution de votre comité à cette modernisation, et je profite de l'occasion de vous remercier encore une fois de votre remarquable travail.

[*Traduction*]

Le 20 juin 2023, la Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada est entrée en vigueur. La mise en œuvre de cette loi nous aidera à favoriser la langue française partout au Canada, y compris au Québec, et à accroître la prospérité et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[*Français*]

La loi reconnaît que l'immigration francophone est essentielle pour contribuer au rétablissement du poids démographique des francophones en milieu minoritaire et la loi modernisée permettra d'augmenter notre appui à l'éducation dans la langue minoritaire, du berceau à la berçante, pour assurer un véritable continuum de l'éducation.

Enfin, la loi comprend de nouvelles obligations pour que toutes les institutions fédérales prennent des mesures positives en faveur des langues officielles.

Les intervenants et les communautés ont bien accueilli nos efforts en vue de renforcer la partie VII de la loi. C'est un excellent point de départ et je vais collaborer avec la présidente du Conseil du Trésor au développement du règlement envisagé pour la mise en œuvre de la loi. Je vous invite à poser des questions là-dessus.

En tant que ministre des Langues officielles, je veillerai également à la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles de 2023-2028. Ce plan d'action porte notre investissement dans les langues officielles à un montant historique de 4,1 milliards de dollars sur cinq ans. Grâce à ce financement, notre gouvernement pourra faire avancer les objectifs de la loi et appuyer des projets concrets dans les communautés, comme l'immigration francophone, l'éducation tout au long de la vie et le soutien aux organismes communautaires. Le gouvernement fédéral doit être exemplaire. Nous savons tous ici que nos investissements en matière de langues officielles ont des impacts concrets dans les communautés.

We're going to continue to do our job, because we've funded a number of school and community infrastructure projects, programs for minority-language education, job creation for young people, and so on. These are great achievements, and I'm going to make sure that this work continues with everyone's cooperation.

Ladies and gentlemen of the committee, my very dear colleague alluded to an anecdote, so I'd like to conclude my remarks by saying that I was 15 years old. There was a teacher who piqued my curiosity and advised me to come to Ottawa to take part in the Forum for Young Canadians, which I did. My mother was afraid of this because she thought that if she put me on a plane I'd never want to come home again; she was half right. That said, the experience was memorable and fun. I wasn't able to speak with half the delegates, because my French wasn't good enough.

I went to study at Campus Saint-Jean and forced myself to learn the language of Molière. I couldn't even put two sentences together when I started. I never thought I'd become Minister of Official Languages. So I'm a product of the system that's been in place since 1968, even before I was born. So I'm very proud to be here as the conductor of this whole wonderful process to showcase our achievements in linguistic duality here. Thank you.

The Chair: We'll now open the floor to questions. I would remind my colleagues that they will have five minutes per question, including the answer. I'll ask the first question, if I may.

The main question I have about your new mandates is: Who, what and when?

In other words, when, for example, will orders-in-council be issued to ensure the implementation of the francophone immigration policy, the administrative monetary penalties regime, the order-in-council on the Act respecting the Use of French in Federally Regulated Private Businesses? How will you work together on these decrees? How will you collaborate, and who will do what, to ensure the development of regulations for the application of Part VII of the act?

So, how will you work together? This question is fundamental, it seems to me, to start the conversation. Once you've answered it, I'll turn the floor over to the committee's deputy chair, Senator Poirier.

Ms. Anand: I'd like to say that my responsibilities lie with public servants and federal institutions, especially with regard to Part VII of the act. I have two objectives regarding it. First, there's the development of regulations for the implementation of Part VII of the Official Languages Act. This means we'll have to adopt new regulations. New regulations to do what? To enhance

On va continuer de faire notre travail, parce qu'on a financé plusieurs projets d'infrastructures scolaires et communautaires, des programmes pour l'enseignement dans la langue des minorités, la création d'emploi pour les jeunes et j'en passe. Ce sont de belles réalisations et je vais m'assurer de veiller à ce travail se poursuive avec la collaboration de tous.

Mesdames et messieurs les membres du comité, ma très chère collègue a fait allusion à une anecdote, alors j'aimerais conclure mes remarques en précisant que j'avais 15 ans. Il y a un professeur qui m'avait mis la puce à l'oreille et conseillé de venir à Ottawa pour participer au Forum pour jeunes Canadiens, ce que j'ai fait. Ma mère craignait cela parce qu'elle pensait que si elle me mettait dans un avion je ne voudrais plus jamais voulu revenir à la maison; elle avait à moitié raison. Cela dit, l'expérience a été marquante et amusante. Je n'étais pas capable de parler avec la moitié des délégués, parce que mon français n'était pas assez bon.

Je suis allé étudier au Campus Saint-Jean et je me suis forcé à apprendre la langue de Molière. Je n'étais même pas capable de mettre deux phrases ensemble lorsque j'ai commencé. Je n'aurais jamais cru devenir ministre des Langues officielles. Je suis donc un produit du système qui a été mis en place depuis 1968, et ce, avant même d'être né. Je suis donc très fier d'être ici comme chef d'orchestre de tout ce beau processus en vue de valoriser nos réalisations en matière de dualité linguistique ici. Merci.

Le président : Nous allons donc commencer la période des questions. Je rappelle à mes collègues qu'ils auront cinq minutes par question, y compris la réponse. Je vais poser la première question, si vous me le permettez.

La question principale que je me pose sur les nouveaux mandats qui sont les vôtres sont les suivantes : qui, quoi et quand?

En d'autres mots, à quel moment, par exemple, les décrets seront-ils pris afin d'assurer la mise en œuvre de la politique en matière d'immigration francophone, le régime de sanctions administratives pécuniaires, le décret sur la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale? Comment allez-vous collaborer sur ces décrets? Comment allez-vous collaborer et qui fera quoi pour assurer le développement d'un règlement de l'application de la partie VII de la loi?

Alors, comment allez-vous travailler ensemble? Cette question est fondamentale, me semble-t-il, pour lancer la conversation. Quand vous y aurez répondu, je donnerai la parole à la vice-présidente du comité, la sénatrice Poirier.

Mme Anand : J'aimerais dire que mes responsabilités se trouvent auprès des fonctionnaires et des institutions fédérales, surtout en ce qui a trait à la partie VII de la loi. J'ai deux objectifs la concernant. Premièrement, il y a l'élaboration des règlements pour la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Cela veut dire qu'il faudra adopter un

the vitality of official language minority communities, ensure the substantive equality of English and French in Canadian society, and include language clauses in federal, provincial and territorial agreements.

This is the first part, the first objective of Part VII, in my opinion. So it's a big project; it's a framework, of course.

[*English*]

I would like to say that the development of this framework, in terms of timing, is under way and is expected to be in place in six to nine months. That is the timeline for that first part of the work under Part VII.

[*Translation*]

The second objective of Part VII is to develop an official languages accountability framework that clearly defines the roles and responsibilities of federal institutions. That's another very important thing. Adopting regulations takes time. For the accountability framework, we're talking about six to nine months, while for the regulations, we're talking about two to three years.

[*English*]

We are very dedicated to this task. I've been in place in this role since only the end of July, and within that time, I have not only met with my department to ensure that they are working very diligently on both the framework and the regulations, but also to ensure that we are working as expeditiously as possible. We know that there is specific and detailed work to do, especially with the regulations.

[*Translation*]

In order to do this work properly, we need to continue consultations, for example. That could take a year. After that, we have to follow the process with the Senate and the House of Commons; that's another year.

We have a timetable. We're responsible for the plan, so we're going to do it. I want to assure you that we will.

[*English*]

Carsten Quell is with me, if he would like to say anything, but I don't want to cut off my colleague either.

nouveau règlement. Un nouveau règlement pour faire quoi? Pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, assurer l'égalité réelle du français et de l'anglais dans la société canadienne et inclure des clauses linguistiques dans les ententes fédérales, provinciales et territoriales.

C'est la première partie, le premier objectif de la partie VII, à mon avis. Il s'agit donc d'un grand projet; c'est un cadre, bien sûr.

[*Traduction*]

J'aimerais dire que nous sommes justement en train d'élaborer ce cadre et un échéancier et que l'échéancier pour la première partie du travail en vertu de la partie VII devrait être établi d'ici six à neuf mois.

[*Français*]

Le deuxième objectif par rapport à la partie VII, c'est l'élaboration d'un cadre de responsabilisation et de reddition de comptes sur les langues officielles qui définira clairement les rôles et les responsabilités des institutions fédérales. C'est une autre chose très importante. Adopter des règlements prend du temps. Pour le cadre de responsabilisation, on parle de six à neuf mois, alors que pour les règlements, on parle de deux à trois ans; voilà en quoi consiste l'échéancier.

[*Traduction*]

Nous sommes très investis dans la tâche. Je suis en poste depuis la fin du mois de juillet seulement, et depuis, j'ai non seulement rencontré les gens de mon ministère pour m'assurer qu'ils travaillent avec diligence à l'élaboration d'un cadre et de règlements, mais aussi pour veiller à ce que nous le fassions aussi rapidement que possible. Nous savons qu'il y a un travail précis et détaillé à faire, en particulier en ce qui concerne les règlements.

[*Français*]

Afin de bien faire ce travail, nous devons continuer de mener des consultations, par exemple. Cela pourrait prendre un an. Après cela, nous devons suivre le processus avec le Sénat et la Chambre des communes; c'est une autre année.

Nous avons un échéancier. Nous sommes responsables du plan, donc nous allons le faire. Je voudrais vous assurer que nous allons le faire.

[*Traduction*]

Carsten Quell est avec moi, s'il souhaite dire quelque chose, mais je ne voudrais pas non plus empêcher mon collègue de prendre la parole.

[Translation]

I'll turn it over to my colleague Randy and then maybe to you, Carsten.

Mr. Boissonnault: That's a very nice overview, Madam Minister.

As far as my responsibilities are concerned, they involve putting in place the regulations for private companies under federal jurisdiction to determine the zone with a strong francophone presence, and also the regulations aimed at specifying the new powers of the Commissioner of Official Languages. On this last point, I met with the commissioner. This is his job, and we'll be discussing the powers he'll have. After that, there's a process to begin, and you can ask my colleagues Isabelle and Julie how hard I'm pushing for a timetable.

Colleagues, I've learned a few things from the bylaws: There are five stages, and I think it's important for the record to list them briefly. First, there's a pre-consultation phase: This is the work with stakeholders to identify regulatory options and develop those options. Secondly, there are broad consultations on the regulations: This includes tabling in the House of Commons, then in the Senate, and then publication in the *Canada Gazette*. Third, there's the final approval phase before cabinet; this is very important, and comes into effect the next day. However, in the fourth phase — order-in-council — we have to take into account the evaluation of the regulatory work. Finally, for the fifth phase, there's a process to undertake with Quebec, to see if it goes against their laws and regulations.

These five stages may require work lasting between six and nine months, but it will take two to three years to put all this in place.

The Chair: Thank you. We understand your duties well. However, as far as ways of collaborating are concerned, I think there's still room for answers. I'm going to give the floor to the deputy chair, Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you to both ministers for being with us this evening. It's greatly appreciated.

My first question is for Mr. Boissonnault. We have a concern about Bill C-13: the cost associated with full implementation of the new law. In his report on the estimated costs of Bill C-13, the Parliamentary Budget Officer says that the funding already allocated will not be sufficient to cover all the recurring costs arising from Bill C-13, and the commissioner is equally concerned about the amount of resources he himself needs. Have you done a comprehensive assessment of the funding required to fully implement Bill C-13? Are we going to see any funding in the upcoming new budget?

[Français]

Je vais céder la parole à mon collègue Randy et peut-être à vous ensuite, Carsten.

M. Boissonnault : C'est une très belle vue d'ensemble, madame la ministre.

En ce qui concerne mes responsabilités, il s'agit de mettre en place les règlements pour les entreprises privées de compétence fédérale afin de déterminer la zone à forte présence francophone, et aussi le règlement visant à préciser les nouveaux pouvoirs du commissaire aux langues officielles. Sur ce dernier point, j'ai rencontré le commissaire. Il s'agit de son travail et nous allons discuter des pouvoirs qu'il aura. Ensuite, il y a un processus à entamer et on peut demander à mes collègues Isabelle et Julie jusqu'à quel point je pousse fort pour obtenir un échéancier.

Chers collègues, j'ai appris certaines choses avec les règlements : il y a cinq étapes et je pense que c'est important pour le compte rendu de les énumérer brièvement. Premièrement, il y a une phase de préconsultation : c'est le travail avec les parties prenantes pour déterminer les options réglementaires et élaborer ces options. Deuxièmement, il y a des consultations brutes sur les règlements : cela inclut un dépôt à la Chambre des communes, puis au Sénat, et ensuite, il faut publier cela dans la *Gazette du Canada*. Troisièmement, il y a la phase d'approbation finale devant le Cabinet; c'est très important et cela entre en vigueur le lendemain. Cependant, à la quatrième phase — la prise de décret —, il faut tenir compte de l'évaluation du travail réglementaire. Enfin, pour la cinquième phase, il y a un processus à entreprendre avec le Québec, pour voir si cela va à l'encontre de leurs lois et règlements.

Ces cinq étapes peuvent exiger un travail qui durera entre six et neuf mois, mais il faudra deux à trois ans pour mettre tout cela en place.

Le président : Merci. On a bien compris quelles sont vos fonctions. Par contre, pour ce qui est des manières de collaborer, je crois qu'il y a encore de la place pour des réponses. Je vais céder la parole à la vice-présidente, la sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Merci aux deux ministres d'être avec nous ce soir. C'est grandement apprécié.

Ma première question s'adresse à M. Boissonnault. Nous avons une préoccupation au sujet du projet de loi C-13 : le coût associé avec la mise en œuvre complète de la nouvelle loi. Dans son rapport sur les coûts estimés du projet de loi C-13, le directeur parlementaire du budget dit que le financement déjà alloué ne sera pas suffisant pour couvrir tous les coûts récurrents découlant du projet de loi C-13, et le commissaire est tout aussi inquiet du montant des ressources dont il a lui-même besoin. Avez-vous fait l'évaluation complète du financement requis pour la mise en œuvre complète du projet de loi C-13? Est-ce que nous allons voir du financement dans le nouveau budget à venir?

Mr. Boissonnault: On that last point, I can't comment. I used to be associate minister of finance, and we never talk about what's in the budget before it's written or presented to the House of Commons. However, when I met with the commissioner, we had a frank conversation about everything he would like to see in the budget. This process was initiated with Deputy Minister Mondou and other colleagues to include all this in the budget request.

What's important to note is that there is money in the action plan to modernize the act, such as a \$20-million fund allocated to Treasury Board itself. So, there will be a centre of expertise on Part VII, headed by the President of the Treasury Board. For example, in the area of immigration, there will be a centre of expertise in immigration; some \$20 million will be allocated for its development. So we're well aware that this will take time, human resources and commitments to the public. We are aware not only of the importance of Part VII and the role of Treasury Board, but also of a very important issue for everyone, which is immigration.

As for how the communities will receive the money — to answer Senator Cormier's question — it's my responsibility to look after these funds, which will go to the communities specifically.

I'm committed to improving funding for existing communities and organizations. But how are we going to make room for new organizations? That's something I'm working on with the deputy minister and officials. We want to make sure that these improvements and new accesses meet needs. We have work to do not only with the FCFA, but also with the FCIC, to ensure that post-secondary institutions have access.

I'm also responsible for all agreements with the provinces and territories concerning community organizations and education. If I put on my other Minister of Employment hat, it's from the cradle to the rocking chair, it doesn't end at the post-secondary level. When people want to be trained in the language of their choice to access the workforce, we are responsible for this social development work. We have earmarked over \$260 million over five years to do this work across the country.

The money will be there; as far as the budget is concerned, I'm putting the pressure on.

Ms. Anand: I'd like to add something quickly. The initial implementation work — the changes brought about by Bill C-13 — is already under way and using existing resources. We have an office — it's Mr. Quell's office, he's the director — to implement Bill C-13.

M. Boissonnault : Sur ce dernier point, je ne peux pas me prononcer. J'ai déjà été ministre associé aux Finances et on ne parle jamais de ce qui figure dans le budget avant que le budget ne soit rédigé ou présenté à la Chambre des communes. Cependant, lorsque j'ai rencontré le commissaire, on a eu une conversation franche sur tout ce qu'il aimerait voir dans le budget. Ce processus a été entamé avec la sous-ministre Mondou et d'autres collègues pour inclure tout cela dans la demande pour le budget.

Ce qu'il est important de noter, c'est qu'il y a des sommes prévues dans le plan d'action pour moderniser la loi, comme un fonds de 20 millions de dollars alloué au Conseil du Trésor lui-même. Donc, il y aura un centre d'expertise sur la partie VII qui sera chapeauté par la présidente du Conseil du Trésor. Par exemple, en matière d'immigration, il y aura un centre d'expertise en immigration; environ 20 millions de dollars seront alloués pour sa formation. Donc, nous sommes bien conscients que cela prendra du temps, des ressources humaines et des engagements envers la population. Nous sommes conscients non seulement de l'importance de la partie VII et du rôle du Conseil du Trésor, mais aussi d'un dossier très important pour tout un chacun, qui est l'immigration.

En ce qui concerne la façon dont les communautés recevront l'argent — pour répondre à la question du sénateur Cormier —, c'est ma responsabilité de m'occuper de ces fonds qui iront précisément dans les communautés.

Je me suis engagé à bonifier les fonds pour les communautés existantes et les organismes. Cependant, comment va-t-on faire de la place pour de nouveaux organismes? C'est une tâche que je suis en train d'entreprendre avec la sous-ministre et les fonctionnaires. On veut s'assurer que ces bonifications et les nouveaux accès répondent aux besoins. On a du travail à faire pas seulement avec la FCFA, mais également avec la FCIC, afin que les institutions d'enseignement postsecondaire y aient accès.

Je suis aussi responsable de toutes les ententes avec les provinces et les territoires en ce qui concerne les organismes communautaires et l'éducation. Si je mets mon autre chapeau du ministre de l'Emploi, c'est du berceau à la chaise berçante, cela ne finit pas à l'échelle postsecondaire. Lorsque les gens veulent se faire former dans la langue de leur choix pour avoir accès à de la main-d'œuvre, nous sommes responsables de ce travail de développement social. Nous avons prévu plus de 260 millions de dollars sur cinq ans pour faire ce travail partout au pays.

L'argent sera là; en ce qui concerne le budget, je mets de la pression.

Mme Anand : J'aimerais ajouter quelque chose rapidement. Les premiers travaux de mise en œuvre — les changements apportés par le projet de loi C-13 — sont déjà en cours et utilisent les ressources existantes. Nous avons un bureau — c'est le bureau de M. Quell, il est le directeur — pour mettre en œuvre le projet de loi C-13.

If we need more money and other resources to implement Bill C-13, I'll go get them, but right now, we have the resources we need.

Senator Poirier: My next question is for the Minister of Official Languages and concerns the immigration targets that should be announced shortly. The stakeholders are all of the same opinion and say that the government's 6% target doesn't go far enough; the FCFA and the commissioner are of the same opinion. Such a target will not halt the decline of French. As Minister of Official Languages, what do you think about the fact that the Commissioner of Official Languages doesn't believe that 6% is enough?

Mr. Boissonnault: The announcement will be made on November 1. I've been working almost daily with Minister Miller on this issue, and I don't want to reveal what he has in mind; it's very important. We are committed to restoring the demographic weight of francophones in the country to that of 1971, which was 6.1%. I sat on the House of Commons Official Languages Committee as Parliamentary Secretary to Minister Joly. At the time, we'd barely reached the 1.5% target and were aiming for 4.4%. At the time, public servants told us it was impossible, that we should forget about it and that we'd never see it happen; yet we reached that target last year.

We put pressure on, we changed regulations and we changed the way Immigration, Refugees and Citizenship Canada does its work in the field. I want two things — and I think Minister Miller would tell you the same thing if he were here: That the target be achievable and that we rebuild the demographic weight of francophones, which is very important. I don't want a crazy, unattainable target, I want to do the real things that will prove to francophones across the country that we're serious. I've seen a change in Edmonton, Calgary and the West: Our francophone immigration — which is diverse and comes from all over the world — has changed for the better how our communities function.

I want to restore that 6.1% weight.

Senator Poirier: May I put my name down for a second round?

The Chair: Absolutely.

Senator Carignan: Thank you. My first question is for Minister Anand. I was reading the report and something struck me. I quote:

. . . according to the last report submitted, 91% of institutions stated that they communicate with the public in

Si nous avons besoin de plus d'argent et d'autres ressources pour mettre en œuvre le projet de loi C-13, je vais aller les chercher, mais en ce moment, nous avons les ressources nécessaires.

La sénatrice Poirier : Ma prochaine question s'adresse au ministre des Langues officielles et porte sur les cibles en immigration qui devraient être annoncées sous peu. Les intervenants sont tous du même avis et disent que la cible de 6 % du gouvernement ne va pas assez loin; la FCFA et le commissaire sont du même avis. Une telle cible ne va pas stopper le déclin du français. En tant que ministre des Langues officielles, que pensez-vous du fait que le commissaire aux langues officielles ne croit pas que le chiffre de 6 % soit suffisant?

M. Boissonnault : L'annonce sera faite le 1^{er} novembre. J'ai travaillé presque quotidiennement avec le ministre Miller sur cette question et je ne veux pas dévoiler ce qu'il a en tête; c'est très important. Nous nous sommes engagés à rétablir le poids démographique des francophones au pays à celui de 1971, qui était de 6,1 %. J'ai siégé au Comité des langues officielles de la Chambre des communes comme secrétaire parlementaire de la ministre Joly. À l'époque, on avait à peine atteint la cible de 1,5 % et on voulait atteindre celle de 4,4 %. À ce moment-là, les fonctionnaires nous avaient dit que c'était impossible, qu'il fallait oublier cela et que jamais nous n'allions voir cela se réaliser; on a pourtant atteint cette cible l'an dernier.

On a mis de la pression, on a changé des règlements et on a changé la façon dont Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada fait ses travaux sur le terrain. Je veux deux choses — et je crois que le ministre Miller vous dirait la même chose s'il était ici : que la cible soit réalisable et qu'on rebâtisse le poids démographique des francophones, ce qui est très important. Je ne veux pas une cible farfelue et inatteignable, je veux faire les vraies choses qui vont prouver aux francophones du pays que nous sommes sérieux. J'ai vu un changement à Edmonton, à Calgary et dans l'Ouest : notre immigration francophone — qui est diverse et vient du monde entier — a changé pour le mieux comment nos communautés fonctionnent.

Je veux rétablir ce poids de 6,1 %.

La sénatrice Poirier : Puis-je mettre mon nom pour un deuxième tour?

Le président : Absolument.

Le sénateur Carignan : Merci. Ma première question s'adresse à la ministre Anand. Je lisais le rapport et quelque chose m'a frappé. Je cite :

[...] selon le dernier bilan présenté, 91 % des institutions ont affirmé communiquer avec le public par écrit [...] presque

writing . . . nearly always in the official language chosen by the public, and 87% indicated that this was also the case for oral communications.

“Nearly always,” “self-evaluation.” You mentioned that you had taught at university, but I’m not sure you would have relied on the grade students gave themselves to assess the quality of their teaching. Do you think it’s enough that they rate themselves? Secondly, if 87% said “nearly always,” then that means it “never” happens in 13% of cases. Are we bilingual or not?

Ms. Anand: First of all, we’re asking institutions for proof. Secondly, it’s a way of continuing to assess usage and capacity. As far as ability is concerned, we know that 96% have the ability to speak French. The other thing is language use, and we want to keep increasing that figure. This is not a way about self-evaluation.

It’s always a responsibility of the deputy minister, of the leaders in the institutions, to continue to support the French language and to improve those numbers.

I’ll turn to Mr. Quell for further comment.

Carsten Quell, Executive Director, Centre of Excellence for Official Languages, Office of the Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: You’re absolutely right. On the one hand, when federal institutions submit their balance sheets, they are required to provide supporting documentation. So they have to rely on the data they provide. Secondly, we have independent information on certain aspects of the law. For example, there’s the survey of federal public servants. We also ask questions about language of work in the reports.

When we compare the two, they don’t always correspond exactly. However, we can see that institutions are careful not to overestimate their capabilities.

I’d like to make one final point. When it says “nearly always,” it means that the next category is “very often.” We can’t assume that when an institution says it provides service in French “nearly always” 90% of the time — and therefore there’s no service for the other 10% — that it’s just another category where service is provided more often.

toujours dans la langue officielle choisie par celui-ci, et 87 % ont indiqué que c’était aussi le cas pour les communications orales.

« Presque toujours », « autoévaluation ». Vous avez dit que vous aviez enseigné à l’université, mais je ne suis pas certain que vous vous seriez fiée sur la note que les étudiants se donnaient eux-mêmes pour évaluer la qualité de leur enseignement. Trouvez-vous suffisant qu’ils s’autoévaluent? Deuxièmement, si 87 % ont indiqué « presque toujours », cela signifie donc que cela ne se produit « jamais » dans 13 % des cas. On est bilingue ou on ne l’est pas?

Mme Anand : Premièrement, on demande des preuves aux institutions. De plus, c’est une manière de continuer d’évaluer l’usage et la capacité. En ce qui concerne la capacité, nous savons que 96 % ont la capacité de parler en français. L’autre chose, c’est l’utilisation de la langue, et nous voulons continuer d’augmenter ce chiffre. Ce n’est pas une manière de s’évaluer eux-mêmes.

C’est toujours une responsabilité du sous-ministre, des leaders dans les institutions, de continuer d’appuyer la langue française et d’améliorer ces chiffres.

Je vais me tourner vers M. Quell pour qu’il fasse plus de commentaires.

Carsten Quell, directeur exécutif, Centre d’excellence en langues officielles, Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Vous avez tout à fait raison. D’un côté, lorsque les institutions fédérales soumettent leur bilan, on leur demande quand même des pièces justificatives. Donc, elles doivent s’appuyer sur les données qu’elles nous fournissent. Le deuxième élément, c’est que nous avons, par rapport à certains aspects de la loi, des informations indépendantes. Par exemple, il y a le sondage mené auprès des fonctionnaires fédéraux. Nous posons également des questions dans les bilans concernant la langue de travail.

Quand on compare les deux éléments, ils ne correspondent pas toujours de manière exacte. Toutefois, nous pouvons quand même constater que les institutions font attention de ne pas surestimer leurs capacités.

Je veux soulever un dernier point. Quand il est indiqué « presque toujours », cela signifie que la prochaine catégorie est « très souvent ». On ne peut pas présumer que, lorsqu’une institution indique qu’elle fournit le service en français « presque toujours » à 90 % — et donc qu’il n’y a pas de service pour les 10 % restants —, ce serait juste une autre catégorie où le service est fourni plus souvent.

Senator Carignan: So, what I'm getting at is that the results of the employee survey do not necessarily correspond to the results of the institutional survey or the institution's own assessment.

Mr. Quell: The opposite is true. Institutions are finding that there's a shortfall when it comes to language of work. When we look at the results of the survey of federal public servants, we see that, yes, employees also see that the institutions are not the strongest.

Senator Carignan: That's what I understand too. That's what I also see with the institutions here.

Let me take you to the Rouleau Commission. I filed a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages, and that complaint is currently under investigation.

I also filed a complaint with the Privy Council Office, because that's the office responsible for archives. Once again, we had a translation problem.

I sit on the Special Joint Committee on the Declaration of Emergency, where translation was requested, because the Rouleau Commission did not comply with the Official Languages Act and the hearings were not bilingual.

At the committee studying emergency measures, we've been completely blocked since June, because we haven't received the translated bilingual documents, even though it's a constitutional obligation to do so.

It's hard for me to understand: It's November and we still haven't received the translation of documents or testimony that were submitted several months ago by an institution that, what's more, has not complied with the law. The Privy Council Office is not respecting the law, and we don't know when we'll get the translation.

Can you tell us what's going on with the translation and support system? We've never been so technologically advanced in terms of translation. I can't understand it.

Can you assure me that the Hogue Commission won't make the same mistakes as the Rouleau Commission?

Mr. Boissonnault: Let's start in reverse. I'll make a note of that as far as the Hogue Commission is concerned. It's well noted.

As far as translation is concerned, demand is skyrocketing and continues to do so. We don't use artificial intelligence for translation. It's a job we want to keep in the hands of human beings. We use technology to make their job easier. However, as far as the Rouleau Commission is concerned, we're talking about

Le sénateur Carignan : Je retiens donc que le sondage mené auprès des employés ne correspond pas nécessairement aux mêmes résultats que le sondage mené auprès de l'institution ou à l'évaluation que l'institution fait elle-même.

M. Quell : C'est le contraire. Les institutions constatent qu'il y a un manque à gagner pour ce qui est de la langue de travail. Quand on étudie les résultats du sondage mené auprès des fonctionnaires fédéraux, on constate qu'effectivement, les employés constatent eux aussi que ce ne sont pas les institutions les plus fortes.

Le sénateur Carignan : C'est ce que je comprends aussi. C'est ce que je constate également avec les institutions ici.

Je vous amène à la Commission Rouleau. J'ai formulé une plainte auprès du Commissariat aux langues officielles, et cette plainte fait actuellement l'objet d'une enquête.

J'ai quand même déposé une plainte au Bureau du Conseil privé, parce que c'est ce bureau qui est responsable des archives. Encore une fois, nous avons eu un problème lié à la traduction.

Je siège au Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de crise, où l'on a demandé la traduction, parce que la Commission Rouleau n'a pas respecté la Loi sur les langues officielles et que les audiences ne se sont pas déroulées de façon bilingue.

Au comité qui étudie les mesures d'urgence, on est complètement bloqué depuis le mois de juin, parce qu'on n'a pas reçu les documents bilingues traduits, même si c'est une obligation constitutionnelle de le faire.

J'ai de la difficulté à comprendre : on est en novembre et on n'a toujours pas obtenu la traduction de documents ou de témoignages qui ont été présentés il y a plusieurs mois par une institution qui, en plus, n'a pas respecté la loi. Le Bureau du Conseil privé ne respecte pas la loi, et on ne sait pas quand on aura la traduction.

Pouvez-vous nous dire ce qui se passe avec le système de traduction et de soutien? On n'a jamais été aussi avancé en matière de technologie sur le plan de la traduction. Je ne peux pas comprendre.

Pouvez-vous m'assurer que la Commission Hogue ne commettra pas les mêmes erreurs que la Commission Rouleau?

M. Boissonnault : Commençons à l'inverse. Je vais prendre cela en note pour ce qui est de la Commission Hogue. C'est bien noté.

En ce qui concerne la traduction, la demande est en flèche et cela continue. On n'utilise pas l'intelligence artificielle pour faire de la traduction. C'est un travail qu'on veut garder entre les mains d'êtres humains. On utilise la technologie pour rendre leur tâche plus facile. Toutefois, en ce qui concerne la Commission

thousands of pages of documents, as you know, senator. That's not an excuse; it's simply a fact.

What you wanted, and what we wanted with the modernization of the Official Languages Act, is to have a central agency like Treasury Board, which is there to do this work. For my part, my job is to continue to make all the ministers responsible more accountable. We're going to give the Commissioner of Official Languages additional powers to help with accountability. The Senate, the House of Commons and their committees have a duty to keep pushing the government to live up to the standards of a bilingual country.

Will we be perfect in law enforcement? I doubt it, but we're here to do the job.

On the question of translation, Ms. Mondou, do you have any clarifications to add?

Isabelle Mondou, Deputy Minister, Canadian Heritage: Actually, that's a matter for the Privy Council Office, but we'll be happy to follow up with them.

Senator Carignan: I just want to make sure I understand correctly. You're not using any technological tools for translation.

Ms. Anand: I'd like to add a comment, because I testified before the Rouleau Commission for months. I spoke in French when I gave my testimony. Not everyone present did, but I decided it was very important to do so.

When I practised my lines, no one told me I had to speak in French during my remarks, but I decided to do so myself.

Senator Carignan: If I may, I'd like to add that 75% of the population didn't understand you, because the notes you read in French weren't translated into English. It's appalling.

The Chair: I'd like to invite you all to bear in mind that the more we summarize the context of our questions, the more time there will be for answers.

I understand the meaning of your question, senator, and there's no problem.

Senator Moncion: My first question is for the Minister of Canadian Heritage.

Francophone communities outside Quebec face significant barriers to accessing child care and early childhood development programs in their language. According to the Commission nationale des parents francophones, outside Quebec, only 20% of

Rouleau, on parle de milliers de pages de documents, comme vous le savez, sénateur. Ce n'est pas une excuse; ce sont simplement des faits.

Ce que vous avez voulu et ce que nous avons voulu avec la modernisation de la Loi sur les langues officielles, c'est d'avoir une agence centrale comme le Conseil du Trésor, qui est là pour faire ce travail. De mon côté, mon travail est de continuer à responsabiliser tous les ministres responsables. On va donner au commissaire aux langues officielles d'autres pouvoirs pour aider avec la reddition de comptes. Le Sénat, la Chambre des communes et leurs comités ont le devoir de continuer à pousser le gouvernement pour qu'il soit à la hauteur d'un pays bilingue.

Est-ce que nous serons parfaits dans l'exécution de l'application de la loi? J'en doute, mais nous sommes ici pour faire ce travail.

En ce qui concerne la question de la traduction, madame Mondou, avez-vous des précisions à ajouter à ce sujet?

Isabelle Mondou, sous-ministre, Patrimoine canadien : En fait, c'est un dossier qui relève du Bureau du Conseil privé, mais nous serons heureux de faire le suivi avec celui-ci.

Le sénateur Carignan : Je veux juste être certain que j'ai bien compris. Vous n'utilisez pas d'outils technologiques pour la traduction.

Mme Anand : J'aimerais ajouter un commentaire, parce que j'ai témoigné devant la Commission Rouleau pendant des mois. J'ai parlé en français quand j'ai livré mon témoignage. Ce n'était pas le cas de tous ceux qui étaient présents, mais j'ai décidé que c'était très important de le faire.

Lorsque j'ai pratiqué mes lignes, personne ne m'a dit que je devais parler en français pendant mes remarques, mais j'ai décidé moi-même de le faire.

Le sénateur Carignan : Si vous me le permettez, je veux ajouter que 75 % de la population ne vous a pas comprise, parce que les notes que vous avez lues en français n'ont pas été traduites en anglais. C'est épouvantable.

Le président : J'aimerais vous inviter, tous et toutes, à tenir compte du fait que plus on synthétise notre mise en contexte des questions, plus il y aura du temps pour les réponses.

Je comprends le sens de votre question, sénateur, et il n'y a pas de souci.

La sénatrice Moncion : Ma première question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Les communautés francophones à l'extérieur du Québec sont confrontées à d'importants obstacles en matière d'accès aux services de garde et de programmes d'appui au développement de la petite enfance dans leur langue. Selon la Commission

children entitled to French-language education are served in their language. In 80% of cases, parents opt for English-language child care services. As part of Canadian Heritage's action plan, Employment and Social Development Canada is also responsible for a number of early childhood initiatives in minority communities.

Could you comment on the collaborative work being done between your two departments, particularly in terms of negotiating agreements with the provinces and territories, delivering programs and developing the implementation of legislation and policies concerning early childhood?

I'd just like to mention that the Ontario agreement has been signed. We know that the money will not be used to create child care spaces, but rather to level out wages. We knew that even before the work was done.

I'd like to hear your comments on these points, minister.

Mr. Boissonnault: Please note that I don't have three jobs. I'm Minister of Employment, Workforce Development and Official Languages. Ms. St-Onge is Minister of Canadian Heritage.

I want to share with you that I'm not sure Ontario won't do something about this. I met with Ontario's Minister of Francophone Affairs and President of the Treasury Board, Ms. Mulroney. We had a very good conversation about daycare. We talked at length about the "cradle-to-rocking chair education continuum." Ms. Mulroney made it very clear to me that to ensure that our francophone population remains francophone, we need to support them with daycare.

Our colleague Ms. Sudds, who is the minister responsible for child care agreements with the provinces, is very focused on this issue. She's a francophile, she speaks French very well, and she's focused on this issue as part of the agreements to ensure that there will be child care spaces.

There's a shortage of labour in the early childhood field. I'm seized with this issue, and when I'm renegotiating the workforce development agreements with the provinces and territories, I'll be very clear with my colleagues that it's not just a question of building housing and accommodation, it's also a question of developing the training of people who work in the early childhood field.

We have invested \$50 million in developing the capacity of French-language daycare centres across the country. This work is ongoing. I take the work of francizing our young people very seriously; I work closely with Mona Audet, from Manitoba, and with the Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des

nationale des parents francophones, à l'extérieur du Québec, 20 % seulement des enfants qui ont droit à l'éducation en français sont servis dans leur langue. Dans 80 % des cas, les parents optent pour des services de garde anglophones. Dans le plan d'action de Patrimoine canadien, Emploi et Développement social Canada est également responsable de certaines initiatives dans le dossier de la petite enfance en situation minoritaire.

Pourriez-vous commenter le travail de collaboration qui se fait entre vos deux ministères, notamment sur le plan de la négociation d'ententes avec les provinces et territoires, la prestation de programmes et l'élaboration de la mise en œuvre de la législation et des politiques qui concernent la petite enfance?

Je voudrais juste mentionner que l'entente en Ontario a été signée. On sait que l'argent ne sera pas utilisé pour créer des places en garderie, mais bien pour niveler les salaires. On l'a su même avant que le travail se fasse.

J'aimerais entendre vos commentaires sur ces différents points, monsieur le ministre.

M. Boissonnault : Je vous avise que je n'ai pas trois fonctions. Je suis ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles. Mme St-Onge est ministre du Patrimoine canadien.

Je veux partager avec vous que je ne suis pas certain que l'Ontario ne fera rien dans ce dossier. J'ai rencontré la ministre ontarienne des Affaires francophones et présidente du Conseil du Trésor, Mme Mulroney. Nous avons eu une très bonne conversation au sujet des garderies. Nous avons parlé en long et en large de la question du « continuum de l'éducation du berceau à la berçante ». Mme Mulroney m'a dit très clairement que pour s'assurer que notre population francophone reste francisée, il faut qu'on leur apporte du soutien en matière de garderies.

Notre collègue Mme Sudds, qui est la ministre responsable des ententes avec les provinces en matière de garderies, est très axée sur cette question. Elle est francophile, elle parle très bien français et elle a misé sur cette question dans le cadre des ententes pour s'assurer qu'il y aura des places en garderie.

Il y a une pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la petite enfance. Je suis saisi de cette question et quand je serai en train de renégocier les ententes de développement de la main-d'œuvre avec les provinces et les territoires, je serai très clair avec mes collègues sur le fait que ce n'est pas seulement une question de construction de logement et d'hébergement, c'est aussi une question de développement de la formation des personnes qui travaillent dans le domaine de la petite enfance.

Nous avons investi 50 millions de dollars dans le développement de la capacité des garderies en français partout au pays. Ce travail est en cours. Je prends très sérieusement le travail de franciser nos jeunes; je travaille en étroite collaboration avec Mona Audet, du Manitoba, et avec le Réseau

compétences, or RESDAC. They are also sensitive to the issue of ensuring that the “formal,” the “non-formal” and the “informal” inform us about the development of people from minority communities.

I’m seized with this issue, and so are my colleagues across the country. In fact, I’ve already met almost half of them. They’re seized with the issue, which is that we need more teachers and more daycare staff, because they want to see their francophone population grow.

Senator Moncion: One of the facts about daycare is that it’s the daycare workers who finance the network. We have this information and we’re talking about creating \$10-daycares.

If the money isn’t used to create \$10-daycare spaces, how are you going to keep track of the money? How are you going to evaluate the success of this program if these follow-ups aren’t done, or if the money isn’t used for the reasons it was invested?

You’ve invested billions of dollars in this project, and we think it’s extremely important for the francophonie in Ontario.

Mr. Boissonnault: That’s a rather blunt answer. Without accountability, if they don’t spend the money where it’s supposed to go, we don’t pay out all the money. It’s as simple as that. The provinces have to put the money not only into existing daycares, but also into creating new spaces, and a proportion negotiated with each province and territory has to be French-language spaces for young people. If these spaces don’t exist, it’s up to the provinces to fund the development of the spaces and the staff who will work in them.

We can help with salary funding, that’s one element, but we have to make sure that — It won’t be \$10 immediately, because the provinces have up to five years to get there, and it’s different across the country. Minister Sudds and I are working on this, because it’s very important. I was slightly surprised by the willingness of the provinces to do this work on the ground. We’re going to continue to monitor initiatives in the field, including in Ontario. It’s important, because we’re talking about half of our francophonie outside Quebec.

Senator Moncion: Thank you.

Senator Miville-Dechêne: First, I have a question for Ms. Anand. You said that the public service was, in your opinion, increasingly francophone. I was quite surprised by this conclusion, of course. As my colleague said, it’s pretty hard to trust what public servants themselves say about their language use if you don’t have an independent source to back it up.

pour le développement de l’alphabétisme et des compétences, ou RESDAC. Ils sont aussi sensibilisés à la question de s’assurer que le « formel », le « non formel » et « l’informel » vont nous informer sur le développement des gens issus des communautés en situation minoritaire.

Je suis saisi de cette question, et mes collègues de partout au pays le sont aussi. D’ailleurs, j’ai déjà rencontré presque la moitié d’entre eux. Ils sont saisis de la question, soit qu’il faut avoir plus d’enseignants et plus de personnel dans les garderies, parce qu’ils veulent voir croître leur population francophone.

La sénatrice Moncion : Un des constats au sujet des garderies, c’est que ce sont les travailleurs dans les garderies qui financent le réseau. On a cette information et on parle de créer des garderies à 10 \$.

Si l’argent n’est pas utilisé pour créer des places en garderie à 10 \$, comment allez-vous faire un suivi de l’argent? Comment allez-vous évaluer le succès de ce programme si ces suivis ne sont pas faits ou si l’argent n’est pas utilisé pour les raisons pour lesquelles il a été investi?

Vous avez quand même investi des milliards de dollars dans ce dossier et on trouve cela extrêmement important pour la francophonie en Ontario.

M. Boissonnault : La réponse est un peu brutale. Sans reddition de comptes, s’ils ne dépensent pas l’argent où il doit aller, on ne verse pas tout l’argent. C’est aussi simple que cela. Il faut que les provinces mettent l’argent non seulement dans les garderies existantes, mais qu’elles créent de nouvelles places et qu’une proportion négociée avec chaque province et territoire soit des places en français pour les jeunes. Si ces places n’existent pas, ce sont les provinces qui doivent financer la construction des places en garderie et le financement du personnel qui travaillera dans ces garderies.

Nous pouvons aider avec le financement des salaires, c’est un des éléments, mais il faut s’assurer que... Ce ne sera pas immédiatement 10 \$, car les provinces ont jusqu’à cinq ans pour y arriver et c’est différent partout au pays. La ministre Sudds et moi travaillons sur cette question, parce que c’est très important. J’ai été légèrement surpris par la volonté des provinces de faire ce travail sur le terrain. On va continuer de suivre les démarches sur le terrain, y compris en Ontario. C’est important, parce qu’on parle de la moitié de notre francophonie à l’extérieur du Québec.

La sénatrice Moncion : Merci.

La sénatrice Miville-Dechêne : J’ai d’abord une question pour Mme Anand. Vous avez dit que la fonction publique était, selon vous, de plus en plus francophone. J’ai été assez surprise de cette conclusion, évidemment. Mon collègue l’a dit : c’est assez difficile de se fier à ce que les fonctionnaires disent eux-mêmes de leur utilisation de la langue si on n’a pas de source indépendante pour le confirmer.

I want to bring up qualitative surveys, because the last major qualitative survey that was carried out at Global Affairs Canada showed that, despite all the good will and rules, those who spoke French had fewer promotions, because the French language is little used in meetings. In short, this was found not from internal data, but from external interviews on the real position of French in a department as important as Global Affairs Canada. I'm wondering how to really measure the space for French in the public service, which is, after all, one of the major axes for ensuring that francophones in minority situations can have services in their language.

Ms. Anand: I'll start by giving you some more figures to explain the real situation in the public service. Firstly, there are more bilingual positions now. There were 42% in 2022, compared to 35% in 2000. More bilingual employees meet the language requirements of their position — 96% in 2022, compared to 83% in 2000. More positions require a higher level of bilingualism, almost 38% in 2022 compared to 25% previously.

So we've seen an improvement. That was the point. There are more and more people in the public service who speak French. With the regulations, we believe there will be about 700 new French-language offices — all in French. We will continue to see an improvement and an increase in French in the offices, with the public servants and with the people who speak French every day of their lives.

Senator Miville-Dechêne: I don't have a lot of time, so I appreciate that answer. I hope your optimism is justified.

I also wanted to ask Mr. Boissonnault a question about immigration. You said that the targets will soon be met. I'm wondering whether we'll reach those targets, because immigration isn't an easy file for the federal government, and the system is very slow. Now we want to go after francophones. For example, we know that when it comes to visitor stays, Africans from French-speaking countries wait much longer than Africans from English-speaking countries. How are you going to get through all this to ensure that francophones living outside Quebec really have support in terms of numbers? As you said, it makes all the difference. When you meet francophones across Canada, you see incredible diversity, and that's really interesting. However, I must confess that I'm wondering how you're going to achieve these targets, given all the difficulties we have in the public service in processing requests.

Je veux vous amener à parler des enquêtes qualitatives, parce que la dernière grande enquête qualitative qui a été faite à Affaires mondiales Canada a montré que, malgré toute la bonne volonté et les règles, ceux qui parlaient français avaient moins de promotions, car la langue française est peu utilisée dans les réunions. Bref, ce n'est pas à partir des données internes qu'on a trouvé cela, mais à partir d'entrevues menées de l'extérieur sur la réelle position du français dans un ministère aussi important qu'Affaires mondiales Canada. Je m'interroge sur la façon de mesurer réellement l'espace du français dans la fonction publique qui, après tout, est l'un des grands axes qui permettent d'assurer que les francophones en situation minoritaire puissent avoir des services dans leur langue.

Mme Anand : Je vais commencer par vous donner d'autres chiffres pour expliquer la véritable situation dans le service public. Premièrement, il y a plus de postes bilingues maintenant. Il y en avait 42 % en 2022, comparativement à 35 % en 2000. Il y a davantage d'employés bilingues qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste, soit 96 % en 2022 comparativement à 83 % en 2000. Il y a davantage de postes qui requièrent un niveau supérieur de bilinguisme, soit presque 38 % en 2022 comparativement à 25 % auparavant.

Nous avons donc vu une amélioration. C'était le point. Il y a de plus en plus de gens au sein de la fonction publique qui parlent le français. Avec la réglementation, nous croyons qu'il y aura environ 700 nouveaux bureaux en français — tous en français. Nous allons continuer de voir une amélioration et une augmentation du français avec les bureaux, avec les fonctionnaires et avec les gens qui parlent français chaque jour de leur vie.

La sénatrice Miville-Dechêne : Comme je n'ai pas beaucoup de temps, j'apprécie cette réponse. J'espère que votre optimisme est justifié.

Je voulais aussi poser une question à M. Boissonnault à propos de l'immigration. Vous avez dit qu'on atteindra bientôt les cibles. Je m'interroge sur la réalisation de ces cibles, parce que l'immigration n'est pas un dossier facile pour le gouvernement fédéral et qu'il y a beaucoup de lenteur dans le système. Maintenant, on veut aller chercher des francophones. Par exemple, on sait que, pour ce qui est des séjours de visiteurs, les Africains des pays francophones attendent beaucoup plus longtemps que les Africains issus de pays anglophones. Comment allez-vous traverser tout cela pour vous assurer que les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec aient vraiment du soutien pour ce qui est du nombre? Vous l'avez dit, cela fait toute la différence. Lorsqu'on rencontre des francophones partout au Canada, on voit une diversité incroyable et c'est vraiment intéressant. Cependant, je vous avoue que je me demande comment vous allez atteindre ces cibles, étant donné toutes les difficultés que nous avons dans la fonction publique à traiter les demandes.

Mr. Boissonnault: If I may, Mr. Chair, I'd like to clarify something for the senator. Are we talking about immigration difficulties outside Quebec or inside Quebec?

Senator Miville-Dechêne: I was referring to the processing of files in Canada.

Mr. Boissonnault: To my knowledge, and this is what I saw when I was a parliamentarian; the fact that we've gone from 1.5% to 4.4% in less than 10 years is an extraordinary achievement that proves just how much we can change the system. As far as I know, there was no question of any slowness in the processes that were undertaken before COVID, under normal conditions. I hear this a lot from public servants — I won't talk too much about Mr. Miller's file — but the government will have to be much more focused and creative if we really want to reach 6% more, for a threshold of 460,000 to 500,000 people. We're talking about at least 30,000 people a year.

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Mr. Boissonnault: You should know, colleagues, that this figure is for all of Canada. Quebec has its own responsibilities.

Senator Miville-Dechêne: Of course. I'm talking about Canada.

Mr. Boissonnault: You have to remove the percentage for Quebec, then indicate the percentage for the rest of the country. What we're hearing from public servants is that if we want to go further, we'll have to be more creative. I'm very pleased that the minister wants to go that far, because for me, restoring the demographic weight to 6.1% is very important. With our colleague, the Minister of the Treasury Board, who is going to make public servants accountable for their obligations under the law, and thanks to our work as a country, we can live up to our ambitions.

Ms. Anand: May I add something? Since my appointment, I've had to speak with public servants in French and English. I was in Calgary about three weeks ago and I asked the question: "What do you want to see in the public service?" Someone said to me: "I'd like to speak French here in Calgary, Alberta, and I'm concerned, because we need to continue to have resources here to learn French and have classes in French." You're right to ask that question. Thank you.

Mr. Boissonnault: Do I still have a few seconds?

The Chair: A few seconds, minister.

Mr. Boissonnault: If you think the figures show that public servants are moving forward, if money means more public servants and more work, I've got the figures. We're going to have a francophone immigration centre of expertise; we're going

M. Boissonnault : Si on me le permet, monsieur le président, j'aimerais faire une précision auprès de la sénatrice. Est-ce qu'on parle des difficultés en immigration à l'extérieur du Québec ou à l'intérieur du Québec?

La sénatrice Miville-Dechêne : Je parlais du traitement des dossiers au Canada.

M. Boissonnault : À ma connaissance, et c'est ce que j'ai vu lorsque j'étais parlementaire, le fait que nous sommes passés de 1,5 % à 4,4 % en moins de 10 ans, c'est un travail extraordinaire qui prouve à quel point on peut changer le système. À ma connaissance, il n'était pas question de lenteur dans les processus qui ont été entrepris avant la COVID, dans des conditions normales. J'entends cela très souvent de la part de fonctionnaires — je ne parlerai pas trop du dossier de M. Miller —, mais le gouvernement devra être beaucoup plus concentré et créateur si on veut vraiment atteindre 6 % de plus, pour un seuil de 460 000 à 500 000 personnes. On parle de 30 000 personnes par année au moins.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

M. Boissonnault : Sachez, chers collègues, que ce chiffre est pour tout le Canada. Le Québec a ses propres responsabilités.

La sénatrice Miville-Dechêne : Bien sûr. Je parle du Canada.

M. Boissonnault : Il faut enlever le pourcentage du Québec, puis indiquer le pourcentage pour le reste du pays. Ce qu'on entend de la part des fonctionnaires, c'est que si on veut aller plus loin, il faudra être plus créatif. Je suis très content que le ministre veuille aller aussi loin, parce que pour moi, rétablir le poids démographique à 6,1 %, c'est très important. Avec notre collègue la ministre du Conseil du Trésor, qui va responsabiliser les fonctionnaires en ce qui concerne leurs obligations face à la loi et grâce à nos démarches en tant que pays, on peut être à la hauteur de nos ambitions.

Mme Anand : Pourrais-je ajouter quelque chose? Depuis ma nomination, je dois parler avec les fonctionnaires en français et en anglais. J'étais à Calgary il y a environ trois semaines et j'ai posé la question : « Que voulez-vous voir dans le service public? » Quelqu'un m'a dit : « Je voudrais parler français ici, à Calgary, en Alberta, et je m'inquiète, parce que nous devons continuer d'avoir des ressources ici pour apprendre le français et avoir des cours en français. » Vous avez raison de poser cette question. Merci.

M. Boissonnault : Ai-je encore quelques secondes?

Le président : Quelques secondes, monsieur le ministre.

M. Boissonnault : Si on pense que les chiffres indiquent que les fonctionnaires bougent, si l'argent signifie plus de fonctionnaires et plus de travail, j'ai des chiffres. On aura un centre d'expertise d'immigration francophone; on va y investir

to invest \$25 million in it. It's very important and it's new. We're going to strengthen the integration process for francophone newcomers by investing \$50 million across the country. I know, because I know the organization that works in this field in Edmonton and Calgary. We're going to create a corridor to attract and recruit francophone teachers to work outside Quebec by investing \$16 million.

Senator Miville-Dechêne: Quebec won't like that.

Mr. Boissonnault: Let's be creative, dear colleagues.

Senator Miville-Dechêne: I'm joking.

Mr. Boissonnault: If ever Quebec and Canada wanted to look for French-speaking immigrants together, it would be something very interesting for the country.

The Chair: Thank you, minister. Senator Clement has the floor. There are a lot of expectations for the famous francophone immigration centre of expertise in my region. There are a lot of expectations and everyone wants to know how it's going to work.

Senator Clement: Welcome, everyone. I'm very happy to see you this evening.

[*English*]

I want to tell you that I thank you for running for office, both of you. I know that you have been working for a long time on behalf of all Canadians, but your presence here in these roles, in these spaces, has special significance for many Canadians. Your presence speaks to representation, and I wanted to personally thank you for that.

[*Translation*]

My first question is for Minister Anand. I read the annual report with interest. I noticed that you put a lot of emphasis on best practices. Official languages obligations are managed through best practices in human resources, governance and oversight. Have the agencies and departments that have best practices adopted them on their own, or is there a guiding hand behind them?

How do you share successes between agencies and departments, apart from this report? Is it deliberate? How is it organized?

Ms. Anand: Thank you for the question. First of all, I'd like to thank you for your initial comments. As I said in my remarks, it's all about diversity. There are many types of diversity. There's official languages, of course, but also being here as a

25 millions de dollars. C'est très important et c'est nouveau. On va renforcer le parcours d'intégration des nouveaux arrivants francophones en investissant 50 millions de dollars partout au pays. Je le sais, parce que je connais l'organisme qui œuvre dans ce domaine à Edmonton et à Calgary. Nous allons créer un corridor pour attirer et recruter les enseignants francophones pour qu'ils travaillent à l'extérieur du Québec en investissant 16 millions de dollars.

La sénatrice Miville-Dechêne : Le Québec n'aimera pas cela.

M. Boissonnault : Soyons créatifs, chers collègues.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je fais des blagues.

M. Boissonnault : Si jamais le Québec et le Canada voulaient aller chercher des immigrants francophones ensemble, ce serait quelque chose de très intéressant pour le pays.

Le président : Merci, monsieur le ministre. Je cède la parole à la sénatrice Clement. Il y a beaucoup d'attentes pour ce qui est du fameux centre d'expertise d'immigration francophone dans ma région. Il y a beaucoup d'attentes et tout le monde veut savoir comment cela va fonctionner.

La sénatrice Clement : Bienvenue à tous. Je suis très contente de vous voir ce soir.

[*Traduction*]

Je tiens à vous dire que je vous remercie tous les deux de vous être portés candidats aux élections. Je sais que vous travaillez depuis longtemps au nom de tous les Canadiens, mais votre présence ici, dans ces rôles, dans ces fonctions, revêt une signification particulière pour de nombreux Canadiens. Votre présence est synonyme de représentativité, et je tenais à vous en remercier personnellement.

[*Français*]

Ma première question s'adresse à la ministre Anand. J'ai lu le rapport annuel avec intérêt. J'ai noté que vous misiez beaucoup sur les pratiques exemplaires. La gestion des obligations pour les langues officielles se fait par l'imposition de pratiques de gestion en matière de ressources humaines, de gouvernance et de surveillance exemplaire. Les organismes et les ministères qui ont des pratiques exemplaires, est-ce qu'ils ont adopté ces pratiques par eux-mêmes ou y a-t-il une main qui les guide?

Comment partagez-vous les succès entre les organismes et les ministères, mis à part ce rapport? Est-ce que c'est délibéré? Comment tout cela est-il organisé?

Mme Anand : Je vous remercie de la question. Tout d'abord, je tiens à vous remercier de vos commentaires initiaux. Comme je l'ai dit dans mes remarques, c'est une question de diversité. Il y a beaucoup de types de diversité. Il y a les langues officielles,

member of Parliament, including being racialized, being a woman, being LGBTQ+, things like that. So I'm very grateful for your comments on that.

As for your other question, I'd like to say that it's a process that establishes regulations and a framework. The framework is the principle, the way to continue to deliver services in French and support both official languages. The regulations define how this is to be done. I think that deputy ministers and ministers will have a role to play in establishing the rules for each department. I talk to my colleagues about having the freedom to establish what will work in their own departments. I don't know if you have anything to add.

Mr. Quell: Thank you for the question. This process is almost like a cycle. Good practices don't come from nowhere; they come from the fact that there are regulations and guidelines that we're responsible for at Treasury Board, as the minister indicated. Secondly, we support some 200 institutions. We meet with them several times a year. There's a forum that's held once a year, a big forum where we discuss the new legislation, for example. After the support, there's a monitoring process, which ends with reports — like the one you have — on official languages, reporting on the situation within the public service. This cycle allows us to encourage institutions to show initiative and dynamism in the area of official languages, which can be seen in the good practices listed in the annual report.

Ms. Anand: I'd like to add something. We can't overlook the role of the Commissioner of Official Languages, who has a very important role to play. If there's an institution that doesn't respect the rules, he'll mention it. Also, on the basis of these investigations, the commissioner can enter into compliance agreements or order, for example, a federal institution to take steps to remedy violations of the regulations. So I think we'll see the commissioner playing a proactive role with federal organizations.

Senator Clement: I have a question for Minister Boissonnault.

One of the elements of Bill C-13 dealt with the need for bilingual messages in emergency situations. For example, the intensive firefighting across the country this summer was a good opportunity to put into practice the need for bilingual communications. How did you find the process? Have you learned any lessons, particularly from what happened this year?

Mr. Boissonnault: Absolutely. To clarify, I'll ask Isabelle to say a few words.

bien sûr, mais aussi le fait d'être ici comme députée avec notamment le fait d'être racialisée, d'être une femme, d'appartenir au groupe LGBTQ+, des choses comme cela. Je vous suis donc bien reconnaissante de vos remarques à ce propos.

Quant à votre autre question, je voudrais dire que c'est un processus qui permet d'établir des règlements et un cadre. Le cadre, c'est le principe, la façon de continuer de livrer les services en français et d'appuyer les deux langues officielles. Dans le règlement, on peut définir comment le faire. Je pense que les sous-ministres et les ministres auront un rôle à jouer pour établir les règles relatives à chaque ministère. Je parle avec mes collègues du fait d'avoir la liberté d'établir ce qui fonctionnera dans leur propre ministère. Je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter.

M. Quell : Je vous remercie de la question. Ce processus est presque comme un cycle. Les bonnes pratiques ne viennent pas de nulle part; elles viennent du fait qu'il y a des règlements et des lignes directrices dont nous sommes responsables au Conseil du Trésor, comme la ministre l'a indiqué. Ensuite, nous appuyons environ 200 institutions. On les rencontre plusieurs fois par année. Il y a un forum qui se tient une fois par année, un grand forum où l'on discute de la nouvelle loi, par exemple. Après l'appui, il y a un processus de surveillance et cela prend fin avec des rapports — comme celui que vous avez — sur les langues officielles, qui font état de la situation au sein de la fonction publique. Ce cycle nous permet d'encourager les institutions à faire preuve d'initiative et de dynamisme en matière de langues officielles, qui se voient justement dans les bonnes pratiques qui sont énumérées dans le rapport annuel.

Mme Anand : J'aimerais ajouter quelque chose. On ne peut pas omettre le rôle du commissaire aux langues officielles, qui a un rôle très important à jouer. S'il y a une institution qui ne respecte pas les règles, il le mentionnera. Aussi, sur la base de ces enquêtes, le commissaire peut conclure des accords de conformité ou ordonner, par exemple, à une institution fédérale de prendre des mesures pour remédier aux violations des règlements. Donc, je crois que nous verrons le commissaire jouer un rôle proactif avec les organisations fédérales.

La sénatrice Clement : J'ai une question pour le ministre Boissonnault.

L'un des éléments du projet de loi C-13 traitait de la nécessité de diffuser des messages bilingues dans des situations d'urgence. Par exemple, la lutte intensive contre les incendies cet été dans tout le pays a été une bonne occasion de mettre en pratique la nécessité de communications bilingues. Comment avez-vous trouvé ce processus? Avez-vous tiré des leçons, particulièrement à partir de ce qui s'est passé cette année?

M. Boissonnault : Absolument. Pour le préciser, je demanderais à Isabelle de prononcer quelques mots.

Ms. Mondou: It's been very useful, in fact. We worked closely with the commissioner to improve these practices. He himself established a link with the public safety people, who are often responsible for this work. They work very closely together, which didn't happen in the past when there were these problems. Links have been forged, practices created and a legal obligation created too. We really were involved at all levels of intervention, and I think we saw the difference last summer.

Mr. Boissonnault: To follow up on what Minister Anand said, as the minister responsible, I saw how things were when Ms. Joly was in charge of official languages: There was less accountability on the part of all departments. Our common role is to hold all ministers accountable for their duties under the Official Languages Act, for the public service and for their services to the community. We have the right and the responsibility to convene, from time to time, the ministers responsible for hot and not-so-hot issues to get internal updates on their own efforts to keep the fire burning, so that they can really deliver on the modernization of the act.

The Chair: We'll now move on to the second round of questions, but first I'd like to ask two questions, one concerning the Commissioner of Official Languages and the other concerning accountability.

[English]

In his 2022-23 annual report — and the first question is for Minister Anand — the Commissioner of Official Languages made several recommendations that concerned your role. In particular, he recommends that you work with your colleague — the Minister of Transportation — to develop tools and guidelines concerning the linguistic obligations of airport authorities. He recommends that you define, in an action plan, concrete ways of highlighting the place of official languages within the public service. Finally, he recommends that you implement your three-year action plan to ensure that federal institutions comply with section 91 of the act, which deals with staffing.

Have you paid any particular attention to Commissioner Théberge's recommendations, in collaboration with the Minister of Transportation, the Honourable Pablo Rodriguez? If so, in what way?

[Translation]

Ms. Anand: As I said, I'm a law professor.

Mme Mondou : Cela a été très utile, en fait. Nous avons travaillé étroitement avec le commissaire pour améliorer ces pratiques. Il a lui-même établi un lien avec les gens de la sécurité publique, qui sont souvent responsables de ce travail. Ils travaillent ensemble très étroitement, ce qui n'arrivait pas par le passé quand il y a eu ces problèmes. Des liens se sont créés, des pratiques se sont créées et une obligation juridique s'est créée aussi. On a vraiment joué à tous les niveaux d'intervention, et je crois qu'on a vu la différence l'été dernier.

M. Boissonnault : Pour enchaîner sur ce que la ministre Anand a dit, comme ministre responsable, j'ai vu comment cela se passait quand Mme Joly était responsable des langues officielles : il y avait moins de responsabilisation de la part de tous les ministères. Notre rôle commun est de responsabiliser tous les ministres par rapport à leurs fonctions en vertu de la Loi sur les langues officielles, face à la fonction publique et face à leurs services à la communauté. Nous avons le droit et la responsabilité de convoquer, de temps à autre, les ministres responsables des dossiers chauds ou moins chauds pour avoir des mises à jour à l'interne sur leurs propres démarches pour garder le feu, pour qu'ils puissent vraiment livrer la marchandise en ce qui concerne la modernisation de la loi.

Le président : Nous allons maintenant passer au deuxième tour de questions, mais avant, je vais poser deux questions, une qui concerne le commissaire aux langues officielles et l'autre qui concerne la reddition de comptes.

[Traduction]

Dans son rapport annuel 2022-2023 — je précise que la première question s'adresse à la ministre Anand —, le commissaire aux langues officielles a formulé plusieurs recommandations touchant vos fonctions. Il vous recommande notamment de travailler avec votre collègue, le ministre des Transports, à l'élaboration d'outils et de lignes directrices concernant les obligations linguistiques des administrations aéroportuaires. Il vous recommande de définir, dans un plan d'action, des moyens concrets de mettre en évidence la place des langues officielles au sein de la fonction publique. Enfin, il vous recommande de mettre en œuvre votre plan d'action triennal visant à assurer la conformité des institutions fédérales à l'article 91 de la loi, qui porte sur la dotation.

Avez-vous porté une attention particulière aux recommandations du commissaire Théberge, en collaboration avec le ministre des Transports, l'honorable Pablo Rodriguez? Le cas échéant, de quelle façon?

[Français]

Mme Anand : Comme je l'ai dit, je suis professeure de droit.

[English]

I have pulled out the act and I'm reading the act, and I have tabbed and underlined it.

[Translation]

You're quite right, Mr. Chair. Of course, we have to follow the recommendations and talk with our colleagues, and I will continue to do so. The Department of Transport is a good example of an organization where we need more and more support for workers.

It's an organization where we need to know the capacity in both official languages throughout the country.

I spoke with my esteemed colleague Minister Rodriguez, but it's not just about him. As Senator Clement has already mentioned, we need to speak with all our colleagues.

The Chair: Good, thank you. My second question concerns accountability, and this is one of the major issues in the implementation of the Official Languages Act. How do you plan to manage the accountability of federal institutions for taking positive measures and including language provisions in agreements with provincial and territorial governments?

Who will manage data collection for these two elements of Part VII? Will it be Treasury Board or Canadian Heritage that reports annually on the implementation of these two elements? These questions are fundamental to ensuring proper accountability. I'd like to hear what you have to say on the subject.

Mr. Boissonnault: It's a shared task, and Treasury Board has the primary responsibility. The work is shared according to the agreement with the departments. When we talk about education agreements, which I'm responsible for concluding through Canadian Heritage, it's an accountability that must come from Canadian Heritage. Treasury Board will indicate that I've done my homework, and if not, Minister Anand will come to see me, to hold me to account. That's how the modernized law works. It's very important, because the community fought for 50 years to have this accountability to a central agent. Now we have it, and it will take time to find out exactly how it will work.

The commissioner can also impose fines, and he can slap us on the wrist if we don't live up to our obligations. It's very important to make sure that we have someone who's accountable and that every minister is accountable.

Ms. Mondou: I'd like to add that the communities are very lucid in helping us to be accountable. It's important that we, Canadian Heritage and Treasury Board, work together, because

[Traduction]

J'ai pris la loi, je l'ai lue attentivement en j'en ai surligné divers passages, en plus de me mettre des signets.

[Français]

Vous avez raison, monsieur le président. Bien sûr, on doit suivre les recommandations et parler avec nos collègues, et je vais continuer de le faire. Le ministère des Transports est un bon exemple d'organisation où l'on a besoin de plus en plus d'appui et de soutien pour les travailleurs et les travailleuses.

C'est une organisation où nous devons connaître la capacité dans les deux langues officielles partout dans le pays.

J'ai parlé avec mon cher collègue le ministre Rodriguez, mais il ne s'agit pas que de lui. Comme la sénatrice Clement l'a déjà mentionné, il est nécessaire de parler avec tous nos collègues.

Le président : D'accord, merci. Ma deuxième question concerne la reddition de comptes, et c'est l'un des grands enjeux de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Comment comptez-vous gérer la reddition de comptes des institutions fédérales à l'égard de la prise de mesures positives et de l'inclusion de dispositions linguistiques dans les accords avec les gouvernements provinciaux et territoriaux?

Qui va gérer les collectes de données concernant ces deux éléments de la partie VII? Est-ce que ce sera le Conseil du Trésor ou Patrimoine canadien qui fera rapport annuellement sur la mise en œuvre de ces deux éléments? Ces questions sont fondamentales pour assurer une bonne reddition de comptes. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Boissonnault : C'est un travail partagé; le Conseil du Trésor a une responsabilité prépondérante à cet égard. Il y a un partage des travaux selon l'entente avec les ministères. Lorsqu'on parle des ententes en éducation, que je suis responsable de conclure par l'entremise de Patrimoine canadien, c'est une reddition de comptes qui doit venir de Patrimoine canadien. Le Conseil du Trésor va indiquer que j'ai fait mes devoirs, sinon la ministre Anand viendra me voir pour me demander des comptes. C'est comme cela que la loi modernisée est faite. C'est très important, parce que la communauté a lutté pendant 50 ans pour avoir cette reddition de comptes à un agent central. Nous l'avons maintenant, et il faudra du temps pour savoir exactement comment cela va fonctionner.

Le commissaire peut également imposer des amendes, et il pourra nous taper sur les doigts si on n'est pas à la hauteur de nos obligations. C'est très important de s'assurer qu'on a quelqu'un qui fait la reddition de comptes et que chaque ministre est responsable.

Mme Mondou : J'aimerais ajouter que les communautés sont très lucides pour nous aider à faire la reddition de comptes. C'est important que nous, Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor,

we listen to the community. When they have problems, they'll talk to us. It's really happening on all sides.

Ms. Anand: When federal institutions don't comply with the law, we can decide to intervene, and we have tools at our disposal. These can be informal follow-ups, requests for specific information, external audits, formal directives, mandates to compel the institution to take corrective action, and even the withdrawal of an institution's authority. So, there's a lot we can do.

The Chair: We'll now move on to the second round; we have about 25 minutes left.

Senator Poirier: My question is for the two ministers. More than two months after the cabinet changes, no mandate letter has been communicated to us. You recently met with the Commissioner of Official Languages. Can you share with us your three concrete priorities in terms of official languages?

Mr. Boissonnault: That's a very good question, and I can tell you that I don't write the mandate letters; that's the Prime Minister's job. Our responsibility is to follow the mandate letters of our predecessors. I must first respond to the white papers and the modernization of the Official Languages Act that has been passed. My priority is to implement the act, and then to ensure the implementation of the action plan. Those are my three priorities.

Ms. Anand: For me, official languages are one of the pillars of Canadian identity and an essential part of our community. So, if we have a crisis on one side, we won't forget our official languages priorities. We must continue to support both official languages in our country. I'm going to do it with my department, of course, but passing Bill C-13 is a goal, a crucial goal for our government. It is now law. So that means it's an absolute priority for me.

Senator Carignan: The Commissioner of Official Languages made a report concerning the RCMP and indicated that the RCMP had violated the Official Languages Act, with supporting statistics. The commissioner determined that access to information requests made in French took longer to receive a response than requests made in English. This applied to the RCMP. However, have you seen this in other agencies or departments? In my opinion, there are two extremely important rights at stake: the right to information and the right to speak in one's own language.

I asked the Minister of Innovation, Science and Industry for his briefing notes on the bill. I made my request in French, and was told that it would take 630 days to receive these notes. I

travaillions ensemble, parce qu'on garde nos antennes avec la communauté. Lorsqu'ils ont des problèmes, ils vont nous en parler. Cela se passe vraiment de tous les côtés.

Mme Anand : Lorsque les institutions fédérales ne se conforment pas à la loi, nous pouvons décider d'intervenir et nous avons des outils à notre disposition. Il peut s'agir de suivis informels, de demandes d'informations particulières, d'audits externes, de directives formelles, de mandats pour obliger l'institution à prendre des mesures correctives et même du retrait de l'autorité d'une institution. Donc, il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire.

Le président : Passons maintenant au deuxième tour; il nous reste environ 25 minutes.

La sénatrice Poirier : Ma question s'adresse aux deux ministres. Plus de deux mois après les changements au Cabinet, aucune lettre de mandat ne nous a été communiquée. Vous avez récemment rencontré le commissaire aux langues officielles. Pouvez-vous partager avec nous vos trois priorités concrètes en matière de langues officielles?

M. Boissonnault : C'est une très bonne question et je peux vous dire que je ne rédige pas les lettres de mandat; c'est le premier ministre qui s'occupe de cela. Notre responsabilité est de suivre les lettres de mandat de nos prédécesseurs. Je dois d'abord répondre aux livres blancs et à la modernisation de la Loi sur les langues officielles qui a été adoptée. Ma priorité, c'est de faire la mise en œuvre de la loi, puis d'assurer la mise en œuvre du plan d'action. Ce sont mes trois priorités.

Mme Anand : Pour moi, les langues officielles sont l'un des piliers de l'identité canadienne et représentent un élément essentiel de notre communauté. Donc, si nous avons une crise d'un côté, on n'oubliera pas nos priorités en matière de langues officielles. On doit continuer d'appuyer les deux langues officielles dans notre pays. Je vais le faire avec mon ministère, bien sûr, mais l'adoption du projet de loi C-13 est un but, un objectif crucial pour notre gouvernement. Il est maintenant une loi. Donc, cela veut dire que c'est une priorité absolue pour moi.

Le sénateur Carignan : Le commissaire aux langues officielles a fait un rapport concernant la GRC et a indiqué que la GRC avait violé la Loi sur les langues officielles, avec des statistiques à l'appui. Le commissaire a déterminé que les requêtes d'accès à l'information formulées en français prenaient plus de temps à recevoir une réponse que les demandes formulées en anglais. Cela concernait la GRC. Cependant, avez-vous constaté cela dans d'autres agences ou d'autres ministères? Selon moi, il y a deux droits extrêmement importants qui sont en jeu, soit le droit à l'information et le droit de parler dans sa langue, et les deux ont été violés.

J'ai fait une demande au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie pour avoir ses notes de breffage sur le projet de loi. J'ai fait ma demande en français, et on m'a dit que

asked myself this: If I had made my request for the briefing notes in English, would I have received them in 30 days? How much confidence should Canadians have when communicating with and submitting access to information requests to the government? Is what we're seeing at the RCMP widespread in other government departments and agencies?

Mr. Boissonnault: Thank you for raising an issue that concerns me, namely agencies and departments that don't meet their obligations under the law. I'll repeat what I said in the House of Commons to an MP, Mr. Beaulieu: Bilingual positions must be filled by bilingual people.

As far as the RCMP is concerned, Minister Anand and I will have some work to do with this organization to ensure that it lives up to what is written in the law and what is intended in the law. When we talk about the ministers we'll have to discuss this with, the Minister of Public Security, Democratic Institutions and Intergovernmental Affairs is one of them, and he knows it; he's also lobbying for changes.

I'll say it without your asking: Radio-Canada's gaffe regarding a podcast is unacceptable. I love all the accents in Canada, and I want all Radio-Canada programs to be broadcast with contributions from Canadian francophones. I know that the Commons Official Languages Committee has asked that the CEO of CBC/Radio-Canada apologize for this.

As for the briefing notes, I'll ask Ms. Mondou to respond. It's unacceptable that it should take 630 days; I'll ask Ms. Mondou to see how we can work with the Department of Innovation, Science and Industry to have a deadline that isn't two years before giving these briefing notes to the senator.

Ms. Mondou: I'll follow up with my colleagues to see what the problem is.

For my department, there's no difference if you make the request in French or in English; the deadlines are the same.

Senator Carignan: [Technical difficulties] I would have been upset.

Ms. Mondou: I know; we're setting the bar high, senator.

Senator Carignan: It would have been a tough late afternoon.

Senator Moncion: I really enjoy the discussion we have with you, because you give us interesting answers.

cela prendrait 630 jours avant de recevoir ces notes. Je me suis demandé ceci : si j'avais fait ma demande pour les notes de breffage en anglais, les aurais-je reçues en 30 jours? Quelle est la confiance que les Canadiens doivent avoir lorsqu'ils communiquent et font des demandes d'accès à l'information avec le gouvernement? Est-ce que ce qu'on voit à la GRC est étendu dans d'autres ministères ou agences du gouvernement?

M. Boissonnault : Je vous remercie d'avoir soulevé une question qui me préoccupe, c'est-à-dire les agences et les ministères qui ne répondent pas à leurs obligations en vertu de la loi. Je vais répéter ce que j'ai dit à la Chambre des communes à un député, M. Beaulieu : les postes bilingues doivent être pourvus par des personnes bilingues.

En ce qui concerne la GRC, la ministre Anand et moi aurons du travail à faire avec cet organisme pour qu'il soit à la hauteur de ce qui est écrit dans la loi et de ce qui est visé dans la loi. Lorsqu'on parle des ministres avec lesquels on devra discuter, le ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales en est un et il le sait; il fait aussi pression pour avoir des changements.

Je vais en parler sans que vous me l'ayez demandé : la gaffe de Radio-Canada concernant un balado est inacceptable. J'aime tous les accents au Canada et je veux que toutes les émissions de Radio-Canada soient diffusées avec la contribution de francophones du Canada. Je sais que le Comité des langues officielles des Communes a demandé que la PDG de Radio-Canada s'excuse à ce sujet.

En ce qui concerne les notes de breffage, je vais demander à Mme Mondou de vous répondre. C'est inacceptable que cela prenne 630 jours; je vais demander à Mme Mondou de voir comment on peut travailler avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie pour avoir un délai qui n'est pas de deux ans avant de remettre ces notes de breffage au sénateur.

Mme Mondou : Je ferai le suivi avec mes collègues pour voir quel est le problème.

Pour mon ministère, il n'y a aucune différence si vous faites la demande en français ou en anglais; les délais sont les mêmes.

Le sénateur Carignan : [Difficultés techniques] j'aurais été fâché.

Mme Mondou : Je le sais; on met la barre haute, sénateur.

Le sénateur Carignan : Cela aurait été une dure fin d'après-midi.

La sénatrice Moncion : J'aime beaucoup la discussion que nous avons avec vous, parce que vous nous donnez des réponses intéressantes.

My question is for Ms. Anand. Can you share your views on the Quebec Community Groups Network's perception that the Official Languages Act and the Charter of the French Language now create a framework where one linguistic minority is treated differently from another? How do you intend to monitor the effects of Bill C-13 on Quebec's English-speaking communities?

Ms. Anand: We're still emphasizing the need for everyone to work together. The modernization of the law is based on the equality of our two official languages.

I am committed to supporting the vitality of official language minority communities, including Quebec's English-speaking communities. In addition, since 2005, Part VII of the Official Languages Act commits federal institutions to taking positive measures to enhance the vitality of official language minority communities.

So, we have more work to do on this, but as I said, Bill C-13 now gives us a framework to ensure we continue this work. In consultation with Canadian Heritage, we will be working closely with the English and French communities to develop new regulations.

Senator Miville-Dechêne: I have a question that comes a bit from left field. I used to sit on an advisory committee for the Commissioner of Official Languages, and I was somewhat alarmed to learn that the commissioner was not allowed to speak to anyone he wanted in the departments he was investigating.

There's a decision made in departments X or Y to say, "Here's who you talk to for this investigation." Now, by definition, the ombudsman — and I once practised this profession — must have fairly broad powers to get to the truth.

This concerns you, since you're here for official languages. I don't know whether this kind of supervision or restrictions on freedom can help in the search for the truth.

Mr. Boissonnault: I can't wait to see what powers the commissioner is going to put on his list and how much money he wants us to put on it. I want the commissioner to have access to ministers. If there are protocols in place and you have to go through an ombudsman rather than a minister's office, that's obviously an issue that needs to be looked at sooner rather than later. It's an issue I'd share with Minister Anand, because there's the letter of the law and the spirit of the law.

Let's be clear: I want not only the letter of the law to be taken into account, but also the spirit of the law. If there's a department that's not up to the job, I want the commissioner to be able to report it without having to go through the ombudsman.

Ma question s'adresse à Mme Anand. Pouvez-vous partager votre point de vue sur la perception du Quebec Community Groups Network selon laquelle la Loi sur les langues officielles et la Charte de la langue française créent désormais un cadre où une minorité linguistique est traitée différemment d'une autre? De quelle manière comptez-vous surveiller les effets du projet de loi C-13 sur les communautés anglophones du Québec?

Mme Anand : Nous mettons encore l'accent sur la collaboration de tous. La modernisation de la loi est fondée sur l'égalité de nos deux langues officielles.

Je m'engage à soutenir la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, y compris les communautés anglophones du Québec. De plus, depuis 2005, la partie VII de la Loi sur les langues officielles engage les institutions fédérales à prendre des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Donc, nous avons plus de travail à faire là-dessus, mais comme je l'ai dit, le projet de loi C-13 nous donne maintenant un cadre pour nous assurer de continuer ce travail. En consultation avec Patrimoine canadien, nous allons collaborer étroitement avec les communautés anglophones et francophones à l'élaboration de nouveaux règlements.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'ai une question qui vient un peu du champ gauche. J'ai déjà participé à un comité consultatif chez le commissaire aux langues officielles, et j'ai appris avec un peu d'effroi que le commissaire n'avait pas le droit de parler à qui il voulait dans les ministères où il faisait enquête.

Il y a une décision prise dans les ministères X ou Y pour ce qui est de dire : « Voici à qui vous parlez pour cette enquête. » Or, par définition, l'ombudsman — et j'ai déjà pratiqué ce métier — se doit d'avoir des pouvoirs assez élargis pour aller connaître la vérité.

Vous êtes concernée, puisque vous êtes là pour les langues officielles. Je ne sais pas si ce genre d'encadrement ou de restrictions à la liberté peut aider à la recherche de la vérité.

M. Boissonnault : J'ai hâte de voir les pouvoirs que le commissaire va mettre sur sa liste et la somme d'argent qu'il souhaite que nous y accordions. Je veux que le commissaire ait accès aux ministres. S'il y a des protocoles en place et qu'il faut passer par un ombudsman plutôt que par le bureau d'un ministre, c'est manifestement une question qu'il faut examiner plus tôt que tard. C'est un enjeu que je partagerais avec la ministre Anand, parce qu'il y a la lettre de la loi et l'esprit de la loi.

Soyons clairs : je veux qu'on tienne compte non seulement de la loi, mais l'esprit de la loi. S'il y a un ministère qui n'est pas à la hauteur de ses fonctions, je veux que le commissaire puisse signaler sans avoir à passer par l'entremise de l'ombudsman.

Ms. Anand, would you like to add anything?

Ms. Anand: I've already mentioned that I think the commissioner has been given greater powers to investigate and intervene. I've explained those two things. It's possible, if necessary, that the commissioner will have the power to do things like that.

Senator Miville-Dechêne: Can he talk to whomever he wants without asking permission?

Ms. Anand: He can look into what happened in a department, for example, investigate and then intervene.

Mr. Boissonnault: I think Deputy Minister Mondou has some clarifications to make.

Ms. Mondou: What I've been told is that there is often a resource person appointed to facilitate initial contact with the department. This does not mean that this contact person is the only person to whom the commissioner or his office should or can speak. The commissioner has the right to ask any questions he wants. The people who can answer the questions must be available. It's more like a front door, because the commissioner doesn't always know which door to knock on. This person is there to facilitate the process.

I receive and am aware of all the commissioner's complaints. If there's anything, he won't hesitate to intervene with the deputy minister if he feels the department isn't cooperating. Perhaps it's more in that spirit, but we can validate this with him if there's anything else, of course.

Mr. Boissonnault: If the commissioner ever feels threatened, offended or unhappy about this issue, he should discuss it with me directly.

[English]

Senator Clement: I want to take things in a different direction. I will start with Minister Anand. I noted in your opening statement comments around bilingualism. I believe the fact that this country has two official languages and has had that coexistence gives us a bit of a superpower around complexity, that we are comfortable with complexity.

I want to ask you about the report on the use of Indigenous languages in Canada's public service. It's the first inquiry of its kind into the scope and use of Indigenous languages in the public service. Because there is quite a survey — 59 survey teams — and 460 employees were found to use Indigenous languages in the workplace out of 2,557 employees. I wanted to know your thoughts on that report. What are you hearing about Indigenous Canadians' presence in the public service, and how would you like to see Indigenous languages in the public service? I ask this question deliberately in this particular space.

Madame Anand, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Mme Anand : J'ai déjà mentionné que je pense que le commissaire s'est vu accorder des pouvoirs accrus pour enquêter et intervenir. J'ai expliqué ces deux choses. Il est possible, si c'est nécessaire, que le commissaire ait le pouvoir de faire les choses comme cela.

La sénatrice Miville-Dechêne : Est-ce qu'il peut parler à qui il veut sans demander la permission?

Mme Anand : Il peut examiner ce qui s'est passé au sein d'un ministère, par exemple, enquêter et ensuite intervenir.

M. Boissonnault : Je pense que la sous-ministre Mondou a des précisions à faire.

Mme Mondou : Ce que l'on m'a dit, c'est qu'il y a souvent une personne-ressource qui est nommée pour faciliter l'entrée dans le ministère. Cela ne veut pas dire que cette personne-ressource est la seule personne à qui le commissaire ou son bureau doit ou peut parler. Le commissaire a le droit de poser toutes les questions qu'il veut. Il faut que les personnes qui peuvent répondre aux questions soient disponibles. C'est davantage une porte d'entrée, car le commissaire ne sait pas toujours à quelle porte il doit frapper. Cette personne est là pour faciliter le processus.

Je reçois et je suis au courant de toutes les plaintes du commissaire. S'il y a quoi que ce soit, il n'hésitera pas à intervenir auprès du sous-ministre s'il considère que le ministère ne collabore pas. C'est peut-être plus dans cet esprit-là, mais nous pourrions valider cela avec lui s'il y a autre chose, bien sûr.

M. Boissonnault : Si jamais le commissaire se sent menacé, offusqué ou malheureux par rapport à cet enjeu, il devrait en parler avec moi directement.

[Traduction]

La sénatrice Clement : J'aimerais prendre un autre angle. Je m'adresserai d'abord à la ministre Anand. J'ai remarqué dans votre déclaration préliminaire vos observations sur le bilinguisme. Je crois que le fait que ce pays ait deux langues officielles qui coexistent nous confère un certain pouvoir, une certaine aisance pour composer avec la complexité.

Je voudrais vous interroger sur le rapport concernant l'utilisation des langues autochtones dans la fonction publique du Canada. Il s'agit de la première enquête du genre sur l'ampleur et la portée de l'utilisation des langues autochtones dans la fonction publique. C'est toute une étude qui a été entreprise : 59 équipes ont été sondées, et on a constaté que 460 employés sur 2 557 utilisaient des langues autochtones en milieu de travail. J'aimerais savoir ce que vous pensez de ce rapport. Qu'entendez-vous au sujet de la présence des Canadiens autochtones dans la fonction publique et comment aimeriez-vous que les langues

Ms. Anand: Let me say first and foremost that the use of Indigenous languages is a significant asset to the Government of Canada. It follows the spirit of reconciliation, which we as a government want to continue to do.

The survey that you mentioned actually showed that in many departments, Indigenous languages are used to support the delivery of their organization's mandate.

When I was the minister at Public Services and Procurement, for example, where the translation services reside, I saw first-hand the importance of Indigenous languages, interpreters, and the services that they are able to offer in the spirit of reconciliation but also to facilitate communications in our government and across the country.

The survey itself provided us with information about what expertise we have and what expertise is continued to be needed in order to contribute to developing options to support Indigenous language capacity in the federal public service.

We will continue to look for ways to support the Indigenous languages aspect that, as I said, resides at PSPC, but it is something that we as a government take very seriously.

Mr. Boissonnault: I just to want share that I worked on this when I was a parliamentary secretary with Minister Joly. We had an uphill battle to preserve and enhance Indigenous languages. We did that from the fundamental perspective of preserving linguistic duality and understanding it was a fundamental responsibility for us as a government that was taking a hard look at the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, which we now passed. This is how we walked the spirit of reconciliation.

If I can speak Cree for a minute, I would say, "*Tansi tawow*," which is welcome and hello. Then I'd say my Cree name, which is "Strong Eagle Man." It is not because of the shape of my nose. It is because the great people who provided me with the eagle feather said, "You go back and forth to Ottawa every week from Edmonton. Like the eagle, you see what's going to happen to the community before it happens to us." You have a responsibility to take care of the community.

Today, because I was at the Inuit/Government of Canada table, right now, today in Montreal, are 100 people from Nunavut working to preserve and enhance Inuktitut. Why are they in Montreal and not Iqaluit? It is because there are not 100 rooms

autochtones soient utilisées dans la fonction publique? Je pose cette question délibérément, dans ce contexte en particulier.

Mme Anand : Permettez-moi de dire d'abord et avant tout que l'utilisation des langues autochtones est un atout important pour le gouvernement du Canada. Elle s'inscrit dans l'esprit de la réconciliation sur lequel notre gouvernement souhaite continuer de miser.

L'enquête que vous mentionnez montre que dans de nombreux ministères, les langues autochtones sont utilisées pour permettre la réalisation du mandat de l'organisation.

Lorsque j'étais ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, par exemple, le ministère responsable des services de traduction, j'ai pu constater de visu l'importance des langues autochtones, des interprètes et des services qu'ils sont en mesure d'offrir dans un esprit de réconciliation, mais aussi pour faciliter la communication au sein de notre gouvernement et dans l'ensemble du pays.

Cette enquête elle-même nous renseigne sur les compétences dont nous disposons et sur celles dont nous continuons d'avoir besoin pour trouver des façons de favoriser les compétences linguistiques autochtones dans la fonction publique fédérale.

Nous continuerons de chercher des moyens de favoriser l'utilisation des langues autochtones, une question qui, comme je l'ai dit, relève de SPAC, mais c'est quelque chose que nous prenons très au sérieux au gouvernement.

M. Boissonnault : Je tiens à préciser que j'ai travaillé à ce dossier lorsque j'étais secrétaire parlementaire de la ministre Joly. Nous avons toute une pente à remonter pour préserver et valoriser les langues autochtones. Nous l'avons fait dans la perspective fondamentale de préserver la dualité linguistique et de comprendre qu'il s'agissait d'une responsabilité fondamentale pour nous, en tant que gouvernement qui examinait attentivement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, que nous venons d'adopter. C'est de cette façon que nous cherchons à avancer dans un esprit de la réconciliation.

Si je peux m'exprimer en cri un instant, je dirais « *Tansi tawow* », c'est-à-dire bienvenue et bonjour. Puis je dirais mon nom cri, qui est « Homme-Aigle Fort ». Ce n'est pas à cause de la forme de mon nez. C'est parce que les merveilleuses personnes qui m'ont remis une plume d'aigle m'ont dit : « Tu fais l'aller-retour entre Edmonton et Ottawa chaque semaine. Comme l'aigle, tu vois ce qui va arriver à la communauté avant que cela ne nous arrive. » Tu as la responsabilité de prendre soin de la communauté.

Aujourd'hui, parce que j'ai participé à la table de concertation des Inuits et du gouvernement du Canada, il y a à Montréal 100 personnes du Nunavut qui travaillent à la préservation et à l'amélioration de l'inuktitut. Pourquoi sont-elles à Montréal

available because the territory is so busy right now. That meeting comes directly from the work we did, and I think it is fundamental.

Julie Boyer, Assistant Deputy Minister, Official Languages, Heritage and Regions, Canadian Heritage: From the very beginning, when we appeared at this committee in June in the lead up to the royal sanction, it was an important issue that was raised that recognition of official languages shouldn't compromise the vitality and the revitalization of Indigenous languages.

[*Translation*]

We're keeping up the momentum. We're working closely with our colleagues who deal with Indigenous languages at Canadian Heritage, in the same department. We will continue to find ways to support the development of these languages along with official languages.

Senator Clement: Thank you.

The Chair: I'm going to ask a follow-up question and make a comment on this issue. I had the privilege of going to Nunavut and discovering that in that territory, there are three official languages. There are enormous challenges in terms of the federal government's responsibility to deliver services in Inuktitut in this region. I want to bring this to your attention. It's extremely important. The Commissioner of Official Languages over there has been quite clear on this issue: The federal government should have this responsibility. It's not doing it the way it should. That's my comment.

Honourable senators, if you have no further questions, I'm going to conclude with two questions. If there's a question you're dying to ask, I'll give you time to ask it.

Senator Carignan: It's just a comment. You talked about immigration and teacher recruitment. Last week, I was in Winnipeg at the conference of the Fédération des enseignants francophones du Canada. I was approached by a teacher from the Faculty of Education at the University of Ottawa, who said: "If you see the Minister of Canadian Heritage — I know you see Pascale, whom I know well, but you see her more often than I do. Pass on this message: There's a big problem with principal recruitment. If you don't deal with it, the system will crash." So I became the messenger. She was an expert, so I gather it's urgent.

The Chair: I have two final questions. Part VII is extremely important for the vitality of official language minority communities. There is a project to set up a centre for the purpose of strengthening Part VII. I'd like to know more about this

plutôt qu'à Iqaluit? Parce qu'il n'y a pas 100 chambres disponibles là-bas, parce que le territoire est très occupé en ce moment. Cette réunion découle directement du travail que nous avons effectué, et je pense qu'elle est fondamentale.

Julie Boyer, sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions, Patrimoine canadien : Dès le début, lorsque nous avons comparu devant ce comité, en juin, avant la sanction royale, on avait soulevé le fait important que la reconnaissance des langues officielles ne doit pas compromettre la vitalité et la revitalisation des langues autochtones.

[*Français*]

Nous continuons sur cette lancée. Nous travaillons étroitement avec nos collègues qui s'occupent des langues autochtones à Patrimoine canadien, dans le même ministère. Nous allons continuer de trouver des façons d'appuyer l'épanouissement de ces langues en même temps que les langues officielles.

La sénatrice Clement : Merci.

Le président : Je vais poser une question complémentaire et faire un commentaire sur cette question. J'ai eu le privilège d'aller au Nunavut et de me rendre compte que, dans ce territoire, il y a trois langues officielles. Il y a d'énormes défis pour ce qui est de la responsabilité du gouvernement fédéral de livrer les services en inuktitut dans cette région. Je veux porter cela à votre attention. C'est extrêmement important. La commissaire aux langues officielles là-bas a été assez claire sur cette question : le gouvernement fédéral devrait avoir cette responsabilité. Il ne le fait pas comme il devrait le faire. Voilà pour mon commentaire.

Honorables sénateurs et sénatrices, si vous n'avez pas d'autres questions, je vais conclure avec deux questions. Si une question vous brûle les lèvres, je vous laisse le temps de la poser.

Le sénateur Carignan : C'est seulement un commentaire. Vous avez parlé d'immigration et de recrutement d'enseignants. La semaine dernière, j'étais à Winnipeg, à la conférence de la Fédération des enseignants francophones du Canada. J'ai été approché par une enseignante du Département de l'éducation de l'Université d'Ottawa, qui m'a dit : « Si vous voyez la ministre du Patrimoine canadien... Je sais que vous voyez Pascale, que je connais bien, quand même, mais vous la voyez plus souvent que moi. Transmettez ce message : il y a un gros problème avec le recrutement dans les directions d'école. Si vous ne vous en occupez pas, le système va s'écraser. » Je me fais donc le messenger. C'était une experte, alors j'ai cru comprendre que c'était urgent.

Le président : J'ai deux questions pour conclure. La partie VII est extrêmement importante pour l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il y a un projet visant à mettre en place un centre de renforcement

centre. How will it work? Who will manage it? What role will it play? Will Treasury Board manage it? It's an instrument that could be decisive for the implementation of the law. It's important that you tell us where you stand on this issue.

Ms. Mondou: Thank you, Mr. Chair. Obviously, this is somewhat related to the roles and responsibilities we have. We each have an important statutory role under Part VII. Treasury Board will play a crucial role. The minister talked about the regulations, but there are also follow-ups to be made in relation to the regulations and implementation. The centre of expertise will help us in this regard.

The Department of Canadian Heritage will have a role to play. As the senator said, the department must approach the communities to find out what their needs are and continue to promote Part VII, because of our role as promoter and conductor. In fact, the ministers may consider writing to all the other ministers to remind them of what has changed thanks to this bill, which has really raised the bar considerably. All departments really need to understand this. The centre of expertise will work hand in hand with Treasury Board, because they each have their respective responsibilities.

The Chair: What other governance mechanism will be put in place to ensure implementation of the law? I know this is a complex question. We're trying to understand it, and that's what the communities are asking us too. We're trying to understand the system, the organization of work and the tools the government will use to implement the law. Are there other mechanisms we should be aware of?

Ms. Mondou: Obviously, as the minister mentioned, the first mechanism is that now, with a regulation — For years, people complained about the vagueness of obligations. With the law and regulations, we've already remedied this problem, because when things are vague, people tend to forget their obligations more often. Now, with the regulations, things will be much more precise. It's something the commissioner will be able to monitor. The commissioner will be able to check whether departments have followed the steps required by law: Have they consulted? Have they sought to implement mitigation measures? Have they examined the impact on communities? The commissioner will have a role to play in this respect.

As for other mechanisms, we already have interdepartmental tables, which were effective, but which will be strengthened, because Treasury Board has a responsibility rather than discretionary power. These will become tables where we can have good conversations about what's working and what's not.

de la partie VII. Je voudrais en savoir davantage sur ce centre. Comment va-t-il fonctionner? Qui va en assurer la gestion? Quel sera son rôle? Est-ce que le Conseil du Trésor va le gérer? C'est un instrument qui risque d'être déterminant pour la mise en œuvre de la loi. Il est important que vous puissiez nous dire où vous en êtes dans cette réflexion.

Mme Mondou : Merci, monsieur le président. Évidemment, cela reflète quelque peu les rôles et responsabilités que nous avons. On tient chacun un rôle important prévu par la loi en vertu de la partie VII. Le Conseil du Trésor jouera un rôle crucial. La ministre a parlé du règlement, mais il y a aussi des suivis à faire par rapport au règlement et à la mise en œuvre. Le centre d'expertise nous aidera à cet égard.

Le ministère du Patrimoine canadien aura un rôle à jouer. Comme la sénatrice l'a dit, le ministère doit approcher les communautés pour connaître leurs besoins et continuer de promouvoir la partie VII, en raison de notre rôle de promoteur et de chef d'orchestre. D'ailleurs, les ministres vont peut-être considérer écrire à tous les ministres pour leur rappeler ce qui a changé grâce à ce projet de loi, qui vient vraiment de relever considérablement la barre. Il faut vraiment que tous les ministères le comprennent. Le centre d'expertise travaillera main dans la main avec le Conseil du Trésor, car ils ont chacun leurs responsabilités respectives.

Le président : Quel autre mécanisme de gouvernance sera mis en place pour assurer la mise en œuvre de la loi? Je sais que c'est une question complexe. On essaie de comprendre, et c'est ce que les communautés nous demandent aussi. On essaie de comprendre le système, l'organisation du travail et les instruments que le gouvernement se donnera pour assurer la mise en œuvre de la loi. Y a-t-il d'autres mécanismes que nous devrions connaître?

Mme Mondou : Évidemment, comme la ministre l'a mentionné, le premier mécanisme est que maintenant, avec un règlement... Pendant des années, les gens se plaignaient de la vague des obligations. Avec la loi et le règlement, déjà, on vient de remédier à ce problème, car lorsque c'est vague, les gens ont plus souvent tendance à oublier leurs obligations. Maintenant, avec le règlement, ce sera beaucoup plus précis. C'est quelque chose que le commissaire pourra surveiller. Le commissaire pourra vérifier si les ministères ont suivi les étapes requises par la loi : ont-ils consulté? Ont-ils cherché à mettre en œuvre des mesures de mitigation? Ont-ils examiné l'impact sur les communautés? Le commissaire aura un rôle à jouer à cet égard.

Pour ce qui est des autres mécanismes, il y a déjà des tables interministérielles qui étaient efficaces, mais qui seront renforcées, car le Conseil du Trésor a une responsabilité plutôt qu'un pouvoir discrétionnaire. Ces tables deviendront des tables où l'on tiendra de bonnes conversations sur ce qui fonctionne ou non.

The Chair: Will the deputy ministers be at these tables?

Ms. Mondou: I'm at this table with my Treasury Board colleagues. We invite the deputy ministers according to the topic of the day, much as the minister does with the ministers. Finally, the minister mentioned that the two ministers won't hesitate to propose meetings with their colleagues if they see that things aren't working as they should for Part VII. It's a set of measures that have a cumulative effect in relation to the change and seriousness with which Part VII will be treated.

The Chair: Okay. I had one last question, but I'll leave it for you to think about. Shouldn't there be a government-wide strategy to boost bilingualism in the public service? You have some weighty responsibilities, ministers. Thank you very much for your presentation this evening and for this conversation. Rest assured that we will continue to follow your work. You can count on us at all times. Thank you very much.

With that, we'll conclude the meeting, colleagues.

(The committee adjourned.)

Le président : Est-ce que les sous-ministres seront à ces tables?

Mme Mondou : Je suis à cette table avec mes collègues du Conseil du Trésor. On invite les sous-ministres selon le sujet du jour, un peu comme le ministre le fait avec les ministres. Finalement, le ministre a mentionné que les deux ministres ne vont pas hésiter à proposer des réunions avec leurs collègues s'ils voient que les choses ne fonctionnent pas comme elles le devraient pour la partie VII. C'est un ensemble de mesures qui ont un effet cumulatif par rapport au changement et au sérieux avec lequel la partie VII sera traitée.

Le président : D'accord. J'avais une dernière question, mais je vous la laisse comme élément de réflexion. Ne devrait-il pas y avoir une stratégie pangouvernementale pour relancer le bilinguisme au sein de la fonction publique? Vous avez de grandes responsabilités, messieurs et mesdames les ministres. Nous vous remercions beaucoup de votre présentation ce soir et de cette conversation. Soyez assurés que nous allons continuer de suivre vos travaux. Vous pouvez compter sur nous en tout temps. Je vous remercie.

Sur ce, nous allons conclure la réunion, chers collègues.

(La séance est levée.)
